

L'autorité

39e ANNÉE No. 29

6 FÉVRIER 1954

Rédaction: 2003, St-Hubert MONTRÉAL P.Q.

Imprimé à St-Hyacinthe

10 cents

Directeur: GÉHARD GINGRAS

Rédacteur en chef: JEAN VINCENT

LETTRE aux JUIFS

par

**Vincent
MASSEY**

Encore une fois, le Conseil Législatif a été . . .

Le faux ami du parti Libéral

JEAN VINCENT - L'AUTORITE
1215, 2003 RUE ST HUBERT MTL-

EN REPONSE A VOTRE TELEGRAMME DU VINGT HUIT QUESTION
SOUmise SERA DISCUTEE AU COURS D'UNE REUNION DES DEPUTES
ET CONSEILLERS LEGISLATIFS LIBERAUX=
GEORGES E LAPALME MAL CHEF DE LOPOSITION=

Devoir du 28 titre "Bill 19 adopté grâce à 3 libéraux" stop Désirons savoir si les conseillers Bovey, Brillant, Grothé sont toujours des libéraux stop Rappelons que lors du bill 34 Grothé avait été officiellement dénoncé au nom Association Libérale Provinciale au poste CKAC par Jacques Vadboncoeur stop Autorité publiera article à ce sujet dans prochaine édition stop Serions heureux d'obtenir une déclaration de votre part ou votre opinion stop

Au cours de sa dixième session plénière, le Congrès Juif Canadien avait invité le gouverneur général du Canada à donner son point de vue sur le rôle des Juifs dans la communauté canadienne. Devant nos compatriotes, le très honorable Vincent Massey a prononcé l'un des plus remarquables discours de sa carrière. Le Congrès Juif a bien voulu nous en faire tenir la traduction française qu'on vient tout juste de compléter. Il s'agit là d'un inestimable document, à propos duquel M. Samuel Bronfman, président national de cet organisme, déclarait récemment: "Pour nous l'analyse faite par Son Excellence des relations qui existent entre la communauté juive et le pays dont elle est fière de faire partie, constitue une déclaration si profonde, si sensible, si réfléchie, qu'il n'y a plus rien à y reprendre".

On pourra constater que l'esprit qui se dégage de cette "Lettre aux Juifs" est conforme aux idées que Son Excellence s'est constamment efforcée de promouvoir, tant dans le Rapport qui porte son nom que dans les conférences qu'il a prononcées depuis son accession à Rideau Hall. (lire en page 8).

"Ceux qu'on aime" Les confidences de l'homme-rasoir . . .

Midi. Au comptoir d'un restaurant du quartier des affaires. A ma droite, une jeune femme mange avec appétit. A sa droite, un homme qui doit avoir 40 ans, examine celle-ci, non sans une certaine convoitise. Soudain, la jolie personne pousse un cri d'effroi: son bas est maculé de sang! "L'homme-rasoir m'a frappé!" s'écrie-t-elle. Tumulte et frayeur. Dans quelle direction s'est-il enfui? Des regards accusateurs m'accablent. Innocent, je ne bouge pas. Je ne me penche même pas pour observer la blessure que l'on m'impute. La police surgit, m'interroge et, finalement, conclut que je ne suis pas l'agresseur. La femme prend le chemin de l'hôpital tandis que les clients commentent l'incident. Plusieurs jeunes filles portent instinctivement la main à leur jambe. En quittant les lieux, l'of-

ficier de la Sûreté invite la population féminine à demeurer calme. "Il ne faut pas s'alarmer, annonce-t-il, car le maniaque est avide de publicité" . . . Je m'approche de l'inconnu qui durant toutes ces minutes d'affolement, est resté imperturbable. Je me risque à lui adresser la parole: — L'homme-rasoir . . . c'est vous? — Comment savez-vous? Vous êtes le premier qui me soupçonnez! — J'ai aperçu la lame de votre rasoir . . . — On ne peut rien vous cacher! Soit, c'est moi. Mais, pas d'indiscrétion, je vous prie! — Pourquoi donc attaquez-vous ainsi les femmes? — Je n'ai pas beaucoup de goût pour les mollets masculins! — Vous y trouvez donc quelque plaisir, monsieur! — Bien sûr . . . Et mes victimes aussi. Elles raffolent de mes caresses cuisantes, vous pensez bien! — Mais, expliquez-vous, monsieur!



— Je n'attaque jamais une femme inopinément. Je choisis soigneusement celles dont les mollets me plaisent. Je les consulte. Neuf sur dix acceptent ma proposition, soit parce qu'elles affectionnent les sensations fortes, soit parce qu'elles sont avides de publicité. Elles sont toujours prévenues longtemps à l'avance. Les unes aiment à guider ma main; les autres me laissent agir à l'improviste. Toutes les femmes auxquelles j'ai procuré le plaisir qu'elles escomptaient me supplient maintenant de recommencer. Il faudra bientôt que j'embauche des assistants! — Mais, pourquoi donc dans un endroit public? — C'est une perversité dont seule la femme possède le secret, monsieur. — Ce petit travail vous plaît-il? — C'est passionnant. Et, croyez-le ou non, j'y prends goût. . . — En somme, toute cette affaire est inoffensive? — Inoffensive et très agréable . . . Je dois maintenant vous quitter, car j'aperçois là-bas ma prochaine victime . . . Quelles jolies jambes!

BEAUBIEN II

Personne ne s'attendait à ce que les bills 19 et 20 fussent bloqués par le Conseil législatif. Personne n'attendait autre chose qu'une nouvelle dérobade des vingt-quatre vieillards prébendés du sénat provincial.

Car, vous l'ignorez peut-être, ils sont vingt-quatre; en principe. Vingt-quatre hommes sages que les contribuables ont chargé de rectifier les erreurs de l'Assemblée législative, d'éliminer les abus du pouvoir exécutif, de représenter à Québec le bon sens, au dessus des rancunes personnelles et, comme on dit, des intérêts privés. En pratique, ils étaient quatorze. A leur âge, il est vrai, on peut bien excuser ces braves vieux . . . Il y a les malades, et ceux qui sont trop occupés, les grands journalistes, comme Monsieur Du Tremblay ou comme Monsieur Nichol. Tout de même, dix absences ou abstentions pour un vote sur la liberté syndicale et sur un principe de rétroactivité dont n'importe quel clerc de notaire eût établi le caractère illégitime, c'est un record. Il y a mieux.

Trois conseillers "libéraux", on le sait, ont voté avec le gouvernement ou, si l'on veut, avec les conseillers duplessistes, ratifiant ainsi les deux projets de loi par neuf voix contre cinq. Sans la trahison de MM. Wilfrid Bovey, Jules Brillant et Raoul Grothé, le Conseil législatif aurait donc renvoyé les bills 19 et 20, et, sur le plan immédiat, l'Alliance des Professeurs eût obtenu, pour le moins, un sursis d'exécution. Pour trois inutiles, c'était l'occasion de sauver un syndicat dont l'existence légale a été consacrée par la Cour suprême du pays. Dix sénateurs ont préféré l'abstention pour s'attirer le mépris public. MM. Bovey, Brillant et Grothé, du moins, ont choisi de trahir ouvertement. Pourtant, ils ont vécu, ils vivent encore en politique sous l'étiquette libérale. A un moment donné de leur carrière, ils ont souscrit tous trois à l'idéal du libé-

lisme, au manifeste de Laurier, à une tradition de la liberté. Alors, pourquoi ce revirement? Quel examen de conscience, quelle crise d'honnêteté, quel drame de la sénilité a pu les diriger vers le premier-ministre? Et si tel est le cas, pourquoi ne pas l'annoncer? Pourquoi autoriser les journaux à titrer sans mentir: Grâce à trois Libéraux, le bill 19 est adopté?

Tolérer plus longtemps une telle situation ne serait pas seulement une injustice de la part du parti libéral provincial à l'égard de ses militants mais aussi un impardonnable faute de tactique. La naïveté n'est plus de mise dans la province de Québec en 1954. Il est clair, d'une part, que MM. Bovey, Brillant et Grothé sont des "non récupérables", et d'autre part que le conseil

législatif est un parasite coûteux dont l'innanité se confirme de projet de loi en projet de loi.

M. Georges Lapalme, à qui nous avons demandé de préciser l'attitude que le parti libéral adoptera vis-à-vis les soi-disant libéraux qui siègent au Conseil législatif, nous avertit que leur cas sera étudié à une prochaine réunion du parti.

Lors de l'adoption du bill 34, aucune mesure n'avait été prise et les conseillers libéraux qui avaient voté pour le bill, n'avaient été nullement inquiétés. Ils sont encore égarés dans nos rangs. Mais ceci se passait avant l'élection d'Outremont.

Depuis, la position de M. Lapalme a été affirmée dans le parti et son statut de chef a été confirmé par l'électorat. Si l'étiquette libé-

rale doit avoir un sens, il est plus que jamais temps de le préciser. Il appartient au chef du parti libéral, de rétablir les faits: ou d'éliminer du parti ceux qui font fi de sa doctrine; ou d'avoir deux programmes: un pour les candidats qui se présentent devant la population et un autre pour les libéraux qui n'ont plus de soucis électoraux.

A deux reprises, la semaine dernière, la classe ouvrière québécoise a lancé au parti libéral provincial un dur avertissement. C'est elle qui en grande partie a fourni des suffrages aux députés de l'opposition. C'est elle qui exige aujourd'hui de ses représentants le courage de se débarrasser des dissidents et de donner ainsi au mot libéral une valeur dont elle se souviendra aux prochaines élections.

L'HOMME RÉVOLTÉ est une étape. déclare ALBERT CAMUS



Q. Albert Camus, "L'Homme Révolté" et les articles qui constituent votre récent livre "Actuelles II" témoignent d'une évolution de votre pensée. Pouvez-vous la définir, nous dire d'où vous êtes parti pour arriver où?

R. C'est une vaste question. On peut cependant préciser trois points. Le premier, c'est qu'à mon sens il faut évoluer. Celui qui n'évolue pas, en somme, il lui reste à se taire ou à se répéter. Le second est qu'on ne peut pas évoluer tout à fait. On évolue, en somme, à partir de quelque chose, une vérité entrevue ou une certitude quasi organique, quelque fois. On évolue, en somme à partir d'une fidélité. Eh bien, dans l'évolution dont vous parlez, il me semble que vous pouvez trouver ces deux éléments. Je suis parti d'une fidélité selon moi, et c'est cette fidélité constamment raisonnée qui m'a mené du nihilisme à la critique du nihilisme qui est le point où je suis arrivé.

Q. Est-ce que des circonstances précises ont amené cette évolution? Je me demande, par exemple, quelle influence a pu avoir sur votre pensée le fait de descendre dans l'arène, c'est-à-dire, je m'explique, en devenant éditorialiste à "Combat" comme vous l'avez été après la Libération.

R. Eh bien, quand je suis devenu éditorialiste à "Combat", j'étais dans l'arène depuis longtemps, depuis que j'ai l'âge d'homme exactement. Simple-ment, dans cette arène, je n'étais ni avec le chrétien, ni avec le lion, et je n'ai eu pour moi, en somme, ni les consolations de l'Esprit éternel, ni ce que j'appellerais la joie du beef-steak historique bien saignant. Je n'ai pas changé sur ce point, et j'ai probablement une vocation pour les positions inconfortables. Mais, ne croyez-vous pas qu'on pourrait dire, qu'il serait plus juste en tout

cas de dire qu'on ne peut vivre à travers les guerres, les révolutions manquées ou triomphantes, les camps, le temps de la haine, sans être amené à reviser quelques-unes de ses idées.

Q. Il me semble que vous vous êtes éloignés de certains hommes qui semblent mener le même combat que vous. Est-ce que leur sectarisme et les moyens qu'ils sont prêts à employer, est-ce cela qui vous fait les rejeter aujourd'hui?

R. Si je m'en suis éloigné, c'est que probablement, ils ne menaient pas le même combat que moi. Je ne suis pas là d'ailleurs pour faire leur procès. Mais mon opinion reste ferme et, pour certains d'entre eux, je veux dire les intellectuels responsables, sans aucune indulgence.

Q. Vous parlez, dans votre livre, d'une mystification du siècle. C'est une chose que je voudrais vous faire préciser.

R. Eh bien, j'ai voulu dire, dans ce livre, et c'est une thèse que L'Homme Révolté a développée un peu, que nous vivons entre deux mystifications selon moi. L'une, bourgeoise, qui veut nous faire croire que la liberté peut s'accorder de la servitude économique; et l'autre, pseudo-révolutionnaire, qui veut nous persuader que la servitude politique peut seule assurer la liberté économique.

Q. A propos d'articles parus sur "L'Homme Révolté", vous reprochez à leurs auteurs de manquer d'honnêteté intellectuelle. Est-ce que cela vous paraît être un vice particulièrement répandu chez ceux qu'on peut appeler les croyants marxistes?

R. C'est à mon sens un vice de la société rationaliste du vingtième siècle sous ces deux aspects, qu'il soit bourgeois ou marxiste et, à cet égard, si je puis m'exprimer par métaphore, "Le Figaro" n'a rien à envier à "L'Humanité". (suite en page 8)

MAIS NE LE REPETEZ PAS

La lance et le bouclier

Un ceinturon rouge de prélat et une longue barbe blanche d'Oriental . . . Mgr Côté, s.j., évêque de Su-chow, est sans conteste une autorité sur la Chine: 25 ans de missions, 20 mois de prison.

A propos des contradictions internes du régime communiste, il est amené tout naturellement à parler du mot lui-même: **contradiction**. En chinois l'idée de contradiction s'exprime par un terme binaire dont la traduction littéraire est "lance-bouclier".

— Il était une fois un armurier qui avait accroché cette pancarte à l'entrée de sa boutique: "Ici, des lances auxquelles aucun bouclier ne résiste." Mais il vendait aussi des boucliers . . . et de proclamer une seconde pancarte: "Ici, des boucliers qu'aucune lance ne peut entamer." Donc, lance-bouclier — contradiction!

Subtilité et fantaisie d'un grand peuple. Amusement de naguère, inquiétude d'aujourd'hui.

Cousins à la mode d'Israël

Le vice-président de l'Alliance Israélite Universelle passait récemment par Montréal. Quinquagénaire nerveux, pétillant, plein de faconde, M. Jules Braunschvig est le plus pur Parisien de Paname.

C'est d'ailleurs sur "les Juifs dans la culture française" qu'il est venu faire une conférence. Car il est reconnu que, de tout temps, c'est à la vie française que les Juifs se sont intégrés avec le plus de facilité.

— Comme l'hébraïque, dit M. Braunschvig, la culture française se caractérise en effet par l'universalité de ses préoccupations et par sa logique, sa logique bien perceptible et rationnelle. . .

Passant ensuite du ton solennel de la conférence à l'exégèse familiale:

— Bref, le Juif est, tout comme le Français, inlassablement ergoteur et curieux comme une bellelet!

Le Jésuite et le camarade

Depuis des années, le missionnaire possédait une carte d'identité rédigée en chinois et où sa nationalité était indiquée. La veille de son arrestation, en nettoyant ses tiroirs il l'avait déchirée et négligemment jetée au panier.

Quelques jours après, on l'amène devant le commandant de la prison.

— Où est ta carte d'identité? — Oh! je l'ai mise au panier. — C'est bien celle-ci?

Et sur la table, patiemment reconstituée comme un casse-tête . . . chinois, la carte apparaît. Avec, juste au milieu, un petit trou, un morceau qui manque: l'indication de la nationalité. . .

— Mais on n'y parle pas de ta nationalité. Comment se fait-il?

— Ah! j'ignore. Il manque un morceau . . .

— Mais pourquoi manque-t-il? Avec un sourire, l'évêque réplique en haussant les épaules: — Ma foi, je n'en sais rien.

Et, pour que les Canadiens

comprennent, il ajoute avec ce même sourire plein d'ingénieur-candeur jésuitique:

— Si j'avais eu le malheur de répondre que le morceau, c'est eux qui l'avaient gardé, tout de suite ils auraient crié: "Ah! Ah! c'est ainsi que tu oses accuser le gouvernement de la République Populaire!" Et je n'en serais plus sorti! . . .

A l'opéra

Grâce à un certain monsieur Daveluy, les amateurs de l'Opéra du Samedi seront bien servis désormais. A tous ceux qui font parvenir des questions, jugées intelligentes, l'ineffable commentateur promet des albums de disques. Or voici que la valeur du prix vient d'augmenter sensiblement. On décerne maintenant "des extraits de grands compositeurs". L'âge du disque est révolu!

Et le Pacifique

Robert Choquette n'est pas satisfait de l'accueil que les profanes ont ménagé à sa "Suite Marine". Il comptait bien que

les auditeurs de "Métropole" s'empresseraient de lire le poète après avoir écouté le romancier. Hélas, les exemplaires du volume ne s'enlèvent pas au même rythme que les boîtes de savon Noxydol! Un ami lui proposait récemment d'écrire une autre "Suite Marine". Celle-là chanterait, non pas Yseult et l'Atlantique, mais Vancouver et le Pacifique. Avec l'aide d'Éloi de Grandmont, pourquoi n'y parviendrait-il pas?

Un nouveau journal

"Le Devoir" a beau répéter qu'il existe depuis 40 ans, il s'en trouve toujours pour annoncer à leurs amis qu'une nouvelle feuille — plus grande que "l'itit" de la rue Marie-Anne — vient de voir le jour. Notre homme, un brave chauffeur de taxi qui n'avait jamais lu la prose d'Omer Héroux, déplorait amèrement la disparition du "Canada". Heureusement, confia-t-il au client, un nouveau journal a été fondé. "Ça s'appelle le "Devoir" . . . Bourassa voyageait toujours en tramway.

Lucie FERÉ

Pourquoi les bathyscaphes descendent au fond des mers?

par Charles REBER

Un jour qu'on lui demandait pourquoi il mettait son ambition à descendre au fond des mers, le professeur Piccard eut cette réponse:

— Parce que "la mer est la grande femme du globe", comme dit Michelet. Et que nous ne savons rien d'elle !...

On presque rien. Il n'y a qu'une vingtaine d'années qu'a commencé l'exploration des grands fonds marins — ce vieux rêve des hommes qu'Alexandre le Grand tenta vainement de réaliser, trois siècles avant Jésus-Christ et qui, à notre époque, échauffa si prodigieusement l'imagination de Jules Verne. Enfermé dans son tonneau, Alexandre plongea à cent mètres. La légende veut qu'un monstre marin avala le tonneau pour le rejeter un peu plus tard sur le rivage. Mais que vit le grand conquérant au fond de la mer? Nous n'en savons rien.

En réalité, six hommes seulement jusqu'ici se sont enfoncés dans le mystère de ces profondeurs terrifiantes. En 1934, l'Américain W. Beebe descendait en bathysphère à environ — 900 mètres, dans la fosse des Bermudes. Quinze ans plus tard, un second Américain, Barton, plongeait dans son bathoscope, au large des côtes de Californie, à — 1.350 mètres. Entre temps, (1947) le professeur suisse Piccard et le Belge Cosyns avaient fait descendre leur bathysphère à vide à — 1.400 mètres. Enfin, en 1953, les Français Rouot et Willm ont atteint dans le bathyscaphe FNRS 3 la profondeur de — 2.100 mètres au large de Toulon, tandis que les Suisses Piccard, père et fils, parvenaient à — 3.150 mètres devant les rives de l'île Italienne de Ponza. Il est fort probable que les profondeurs de 4.000 et 5.000 mètres seront atteintes en 1954. Ajoutons à ces exploits, les sondages effectués devant la Californie et le magnifique voyage du navire danois "Galathée", qui rida, à l'aide d'appareils spéciaux, les fonds de 9.000 et 10.000 mètres dans la fosse des Philippines et nous aurons toutes les sources modernes de renseignements qui posent, dans un cadre nouveau et quasi surréaliste, ce qu'on a appelé "les nouveaux mystères des océans".

La terrible "nuit abyssale"

Ces six hommes ont été émerveillés et épouvantés par ce qu'ils n'ont fait pourtant qu'entrevoir dans la nuit abyssale. On connaissait théoriquement l'existence de cette nuit, mais on sait aujourd'hui qu'elle ne ressemble en rien à la nôtre et que nous sommes incapables de nous en faire la moindre idée. Elle est peuplée de plantes blafardes ou multicolores et de monstres phosphorescents, portant leurs lampes sur tout le corps. Des seiches géantes lancent dans l'eau d'effroyables nuages lumineux. Les animaux et les plantes recueillis par le Galathée à 9.500 mètres ont détruit une vieille théorie selon laquelle la vie n'est plus possible au-dessous de 5.000 mètres, en raison des pressions fantastiques qui s'y exercent.

Le travail des bathyscaphes a déjà permis de fixer les diffé-

rents degrés de l'obscurité abyssale. Les rayons solaires rouges et jaunes pénètrent jusqu'à 90 mètres pour former la première nuit, la "nuit pourpre", où plantes et animaux sont le plus souvent bleus et verts ou bariolés. Au-dessous, se situe la "nuit verte", qui descend jusqu'à 3.000 mètres. Sous cette nuit encore, commence "la nuit bleu-sombre", où plantes et êtres vivants sont aussi transparents que le verre. Dans certaines mers aux eaux très claires, une partie des rayons solaires crée une "nuit violette" à 600 mètres de profondeur, où les poissons ont des teintes argentées, gris-souris, rouges, violettes et noires. A partir de 475 mètres, toutes les créatures de la mer sont noires, violet-sombre ou brunes, tandis que les crevettes géantes sont écarlates.

Le grand concert des poissons

Dès que les bathyscaphes seront définitivement au point et pourront se livrer à des randonnées sous-marines dans les grandes profondeurs, les explorateurs auront à étudier un phénomène énigmatique, récemment découvert. En 1942, en effet des "Hydrophones" furent placés au large de la Californie pour détecter l'approche des sous-marins allemands. L'appareil ne repéra aucun sous-marin, mais il enregistra aux environs de 400 mètres de profondeur un vacarme épouvantable que retransmettait le haut-parleur. Tous les jours, pendant deux ou trois heures, on percevait dans ces fonds un bruit de marteaux pneumatiques défonçant des chaussées, des ronflements, des roulements de tambour, des cris et jusqu'à des meuglements.

Il fallut plus d'un an pour constater que ces sortes de concerts quotidiens se produisent de mai à septembre et qu'ils sont donnés par d'innombrables bancs de poissons, principalement par des dauphins et des crevettes géantes. Ils ne montent pas au-dessus de 350 mètres.

Mais une des découvertes les plus fantastiques de ces dernières

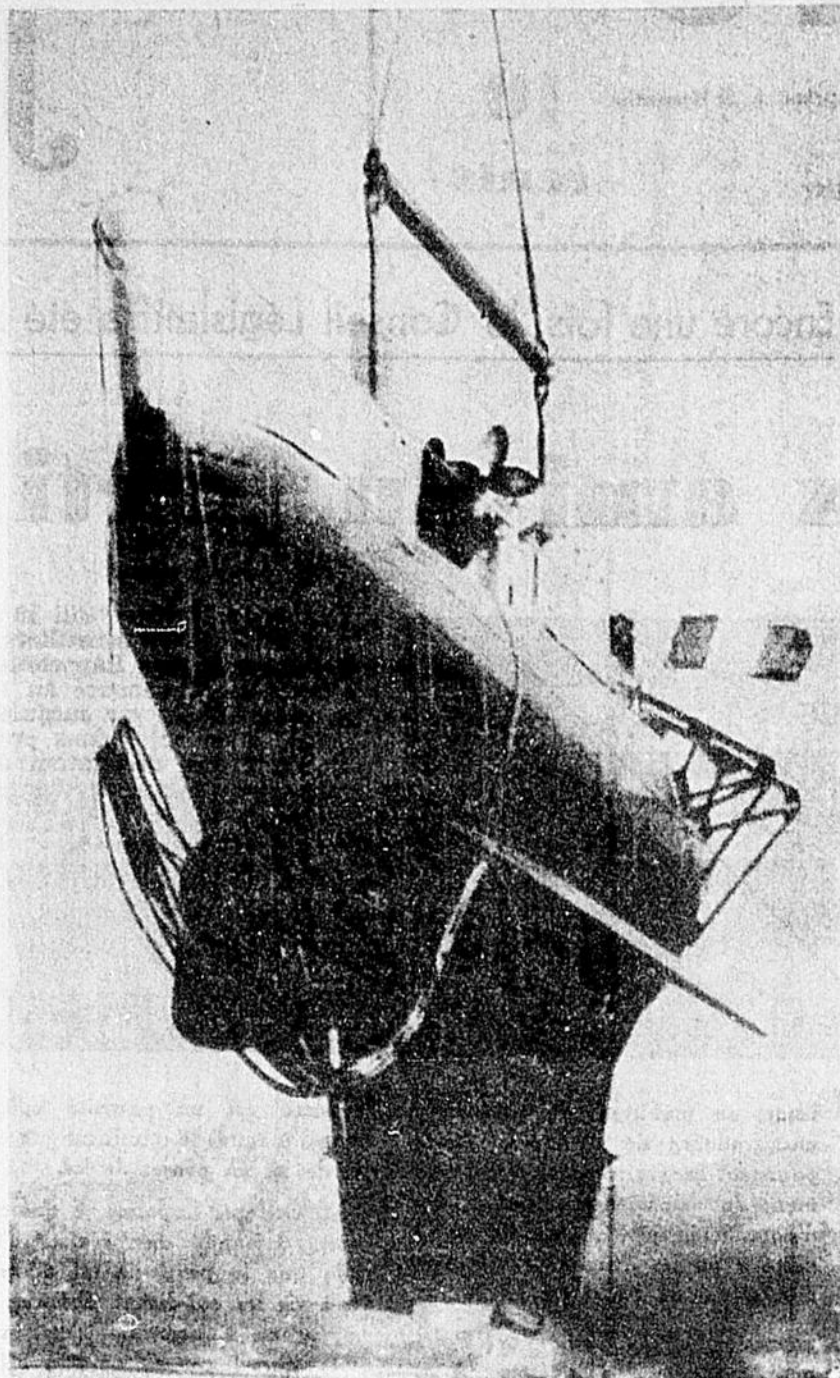
années est bien celle que firent devant les côtes de Californie, trois ingénieurs occupés à mesurer les fonds sous-marins par le moyen des ultra-sons. Ils constatèrent qu'une corde indéfinissable, située le jour à 450 mètres et la nuit à 300 mètres de profondeur, leur renvoyait une partie de leurs ondes, qui n'avaient pas atteint le sol. Depuis lors, des sondages aux ultra-sons ont eu lieu dans toutes les mers du globe et il est désormais établi que cette couche existe partout, sur des milliers de kilomètres parfois.

De quoi se compose-t-elle? Est-ce un plancton? Des animalcules microscopiques? Des bactéries peut-être? On en est aux hypothèses. La seule chose que l'on puisse dire, c'est que cette couche suit le mouvement du soleil. Le soir, elle monte, la nuit, elle descend. D'aucuns pensent qu'il s'agit d'animalcules ou de bactéries et que les terres du globe pourraient trouver là un nouvel engrais capable de donner un essor prodigieux à l'agriculture. Mais les explorateurs du Kon-Tiki, qui l'ont observée, pensent qu'elle est faite de seiches géantes, dont se nourrissent les grands cachalots.

Le mystère des cachalots

Ces cachalots monstrueux, qui pèsent jusqu'à 70.000 kilos, posent une autre énigme. Des squelettes de poissons, vivant seulement dans les grandes profondeurs, entre 450 et 800 mètres, ont été retrouvés dans leur estomac. Les

blessures que ces animaux portent souvent sur leur corps, montrent aussi qu'ils livrent des combats titanesques aux seiches géantes de ces régions. Comment supportent-ils la pression de 500 kilos par centimètre carré qui s'ex-



Ce matin, a été mis à l'eau, à l'arsenal de Toulon, le bathyscaphe du Professeur Piccard. Celui-ci avait, après son échec dans sa tentative d'exploration des grands fonds sous-marins, remis son appareil au groupe de recherches sous-marines de l'arsenal de Toulon. Un petit sous-marin d'une longueur de 16 mètres et d'un poids de 21 tonnes a été fixé sur la sphère de l'appareil à l'aide de bonhommes.

Bélino MARSEILLE — PARIS

erce dans ces profondeurs? Mystère. Pour la technique moderne, le problème est d'importance.

Mais le plus grand mystère des océans, qu'on vient seulement de découvrir, intéresse notre globe et sa population. Un océanographe scandinave, Petterson, travaillant pendant des dizaines d'années à l'entrée de la Baltique, a établi que les eaux de surface d'une mer et ses eaux profondes et froides, sont séparées par une couche saline, qui a son propre courant. Cette couche intermédiaire a d'abord permis de constater que les grandes profondeurs sous-marines participent aussi au flux et reflux des marées. Mais elle a aussi permis d'établir qu'il existe d'autres marées que celles provoquées par la Lune et dont le soleil est l'auteur. Quand la lune et le soleil sont particulièrement près de la terre, les marées atteignent des hauteurs gigantesques dans les grands fonds, y provoquant des vagues de plus de 30 mètres, soit la hauteur d'une maison de huit étages.

Ces tempêtes sous-marines, dont nous ne savons encore rien, reviennent périodiquement tous les 9, 18 et 36 ans. Mais les deux corps célestes exercent leur plus forte attraction tous les 1.800 ans. Dans ces périodes, de fantastiques masses d'eau glacée sont rejetées des profondeurs à la surface des mers et des océans. Les courants chauds, comme le Gulf Stream, sont coupés et le climat général change à la surface de notre globe.

Une telle constellation Lune-Soleil a eu lieu en l'an 1.500. On sait en effet que pendant toute cette période, les glaciers se mirent à avancer sur le sol du continent européen. Le Groënland n'était plus habitable par ses propres populations et la Baltique, relatait les chroniques, fut couverte de millions de harengs, qui se développent particulièrement

dans les eaux froides. Plus tard, les eaux froides se retirèrent et un nouveau changement de climat intervint. Les harengs se rarifièrent cependant que les glaciers se retiraient de nouveau.

Les théories établies sur ces constatations veulent que l'Europe connaisse en l'an 3.300 une nouvelle avance glaciaire et que la période sèche, qui a débuté en 1.500, atteigne son maximum 900 ans plus tard, soit en l'an 2.400. La précédente période de froid avait eu lieu 300 avant Jésus-Christ, au temps où les conquêtes d'Alexandre le Grand bouleversèrent le monde. Le maximum de sécheresse fut atteint en 600, au temps des grandes migrations de peuples. L'an 1.500 fut celui de la Renaissance, des grandes découvertes géographiques et des guerres de religions. Est-ce que les grandes catastrophes naturelles, les grands bouleversements sociaux et économiques, ne sont pas liés à des phénomènes naturels? Que nous réserve l'avenir? Aux bathyscaphes d'essayer de pénétrer ces secrets!...

N.B. — un mètre mesure environ 3 pieds.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que FLORENCE PEARL LOADER VALDIEN, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente ou à sa session immédiatement suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, GUY STANFORD VALDIEN, de Montréal, Québec, pour cause d'adultère.

DATE à Montréal, le 21 janvier 1954.
MÉRILLER & MÉRILLER,
Procureurs de la requérante,
637, rue Craig ouest,
Montréal, Québec.
201-6-13-207

AVIS DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que JEAN MONETTE, de la Ville de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, FLORENCE LANTHIER, des cités et district de Montréal, pour cause d'adultère.

DATE à Montréal, province de Québec, ce 5ème jour de janvier 1954.
BERTRAND & LEFRANÇOIS
Procureurs de la requérante,
31 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.
23-301-6-137

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Dame BARBIL MARY PEARL BROWN MACARTNEY-FILGATE, ménagère, de la ville de Londres, Angleterre, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à la prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, TERENCE DESMOND LEO TOWNLY MACARTNEY-FILGATE, de la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour cause d'adultère.

DATE à Montréal, dans la province de Québec, ce 18ème jour de janvier, 1954.
SPERBER, GOLD & LAPIN,
Procureurs de la requérante,
Suite 918, Immeuble Transportation,
132 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, Québec.
23-301-6-137

Le quatrième "M"

Quand ce rieur rabouin de Van Poole signa le bon à tirer du nouveau pro-

Une nouvelle inédite de Armand LANOUX

ne souriait pas et il ne quitta pas la piste de tout le spectacle. Je crois bien

gramme de son cirque voyageur, on peut dire qu'il n'avait pas la conscience tranquille! Van Poole, comme beaucoup de manouches, était superstitieux, et un détail de présentation publicitaire le contrariait fort, dans ce sensationnel numéro de trapèzes volants qu'il offrait le lendemain aux gens de Lille. En outre, ce qui augmentait son malaise, c'est que le trio d'acrobatesses venait d'engager un travesti, et Van Poole n'aimait pas le travesti. Bien sûr, comme tout le monde, lorsqu'il avait vu pour la première fois en répétition les Quatre M, il en avait eu le souffle coupé, mais la grâce déconcertante du partenaire même lui déplaisait. Car si on est superstitieux au cirque, on y est aussi pudique, avec une pointe moralisatrice.

Le numéro des Quatre M se présentait ainsi: Un ensemble de trapèzes, exécuté par Mary, Mara et Marie. Et Mara était un homme habillé en femme. Mara avait chipé sa sortie à l'inoubliable Barrette. Quand il terminait, il saluait en ôtant sa perruque, et le public en prenait un bon coup dans l'estomac, ayant cru jusqu'au bout qu'il s'agissait d'une fille d'Éve.

Chez les Quatre M le travail de porteur revenait surtout aux femmes: Mary, une Anglaise, et Marie, la Toulousaine, une luronne qui chantait toujours. Je n'entrerais pas dans les détails techniques, parce que le trapèze volant sur papier c'est aussi ennuyeux que la géométrie, mais il suffit de savoir que Mara le voltigeur filait de mains en mains, avec quelques sauts périlleux de porteuse à porteuse. A la bonne vôtre!

Après avoir retourné l'éprouve du programme à l'imprimerie, Van Poole, maussade, alla rendre visite à son crocodile géant. Cet animal montrait de moins en moins de goût pour les arts du spectacle.

Quand le directeur s'arrêta devant sa cage, il vit aussitôt que Kraa n'était plus bon qu'à faire des sacs de dame! Van Poole jura, parce que c'était une perte, parce qu'il considérait Kraa comme un vieux copain, et parce qu'un crocodile mort porte la poisse!

Comme le garçon lui demandait ce qu'il en fallait faire, il répondit sèchement qu'il n'y avait qu'à raconter aux visiteurs que Kraa dormait parce qu'il avait bouffé un lionceau!

Van Poole possédait le mépris olympien des rabouins pour les pantres (gens étrangers au cirque), qui n'est guère que la revanche du mépris que les pantres portent aux rabouins.

Il retournait donc mélancoliquement vers sa carouane quand il aperçut par hasard Marie la Toulousaine. Elle ne chantait pas, et pour cause: elle embrassait le beau Mara en y mettant un peu plus que l'affection de bon aloi des gens qui risquent ensemble leur vie. Pas de doute, la poisse était sur le chapiteau. Si encore Marie avait été l'épouse de Mara! Mais l'épouse légitime, c'était l'autre, l'Anglaise, le cerveau de l'attraction, celle qui signait les contrats, une blonde sèche, au nez pointu, aux yeux de faïence, et dont le sens de l'humour paraissait aussi mince que ses lèvres!

Dès ce moment, Van Poole fut assuré qu'il avait eu tort d'annoncer "Marie, Mara, Mary et la...". Vous devinez maintenant ce que suggérait la quatrième majuscule.

Le lendemain soir, le cirque faisait une bourrée: plein à craquer. Pourtant, Van Poole

qu'il aurait donné une année de ce qu'il lui restait à vivre pour que la séance se terminât sans accroc! Au cours de la journée on avait entendu de furieux bruits de dispute dans la roulotte des Quatre M!

Ceux-ci passaient en fin de seconde partie. Pour eux, le maestro à brandebourgs venait d'attaquer sans esprit de recul la "Marche de Tannhäuser". Dans les cintres, les acrobates évoluaient, figurines précieuses, blanches, évoquant des taches d'une rose rouge à l'attache du maillot. Le public était pris par tant de grâce dangereuse. La musique cessa. M. Loyal fit l'annonce.

Et c'est alors que Van Poole sentit qu'elle était là. Les roulements du tambour duraient trop. Il s'épongea le front et il avait le torticolis à regarder vers les cintres. Il comprit vite.

Tandis que Mara se balançait accroché par les talons et que le public ne voyait que lui, les deux femmes, à côté, s'insultaient.

A ce moment, Marie devait sauter pour rattraper des deux mains une barre en plein vol et gagner la passerelle d'en face avant le finale. Elle sourit mécaniquement et se jeta dans le vide.

Van Poole vit, presque seul, la fausse maîtresse de Mary l'Anglaise qui déviait sa partenaire, au départ. Les mains de la Toulousaine manquèrent la barre et l'acrobate fut précipitée vers la petite largeur du filet.

Un énorme haaa qu'on entendit très loin souleva l'assistance, suivi d'un autre, plus léger et plus clair: prise comme une éphémère dans une toile d'araignée, à dix mètres sous les agrès, Marie était restée accrochée aux tendeurs. Elle vacilla gauchement, se balança, reprit du style et sauta dans les mailles protectrices.

Van Poole se demandait s'il n'avait pas rêvé quand un nouveau fait insolite se produisit: les pantres, dressés, applaudissaient de plus en plus fort la marionnette blanche qui venait d'échapper au quatrième M.

Un garçon tendit la corde de montée pour Marie. Mais Van Poole ne la regardait plus. C'est ce qui se passait en haut qui l'intéressait. Mary l'Anglaise porta la main à son cœur d'un geste de poupée qui s'éveille, puis à sa bouche. Elle cria quelques mots que personne n'entendit et elle se jeta dans le vide si loin qu'elle déborda le filet et qu'elle alla s'écraser entre la bordure rouge de la piste et le premier rang. Un filin l'avait presque décapitée.

On se concerta longtemps pour décider si on accompagnerait la malheureuse au cimetière de Lille. Mais le public n'avait rien su du drame; il ne saurait jamais. Pour sauver la face, les gens du cirque suivirent la dépouille de l'acrobate meurtrière qui n'avait pu supporter l'ultime injure des applaudissements saluant sa rivale. Quant à ce qui s'était passé en elle durant ces quelques secondes d'un grand intérêt pathétique, il est permis à chacun de le deviner, selon la couleur et la tonalité de son imagination.

Le cirque Van Poole tourne toujours. Il fait le nord de la France. Marie et Mara se sont mariés. Ils ont monté un ensemble de mains à mains. Mais, croyez-moi, si vous avez envie de proposer un numéro inédit au vieux Van Poole, ne citez pas la Mort au programme, sous aucun prétexte.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que ANTONIE LUTZ, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, PETER JERZYKOWSKI, commis, de la cité de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon.

DATE à Montréal, le 17 janvier 1954.
GRENBLATT & GODINSKY,
Procureurs de la requérante,
660 ouest, rue Ste-Catherine,
Pièce 333, Montréal, P.Q.
201-6-13-207

AVIS DE PETITION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que LUCIENNE SAINT-LAURENT, de la cité et du district de Montréal, de la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session, ou à la session subséquente, pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux légitime, CHARLES-HENRI CALVE, peintre, domicilié présentement à 2433, rue de Montigny, à Montréal, pour cause d'adultère.

DATE à Montréal, province de Québec, ce 15ème jour de janvier 1954.
MAURICE HÉLÉ,
Procureur de la requérante,
301-6-13-207

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que YVETTE LAFONTAINE, commise, de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session, ou à sa prochaine ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, JULIUS GEORGES TAYOS, menuisier, de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère et de désertion.

DATE à Montréal, Québec, le 5 janvier 1954.
LOUIS A. DEZWIREK, c.r.,
Procureur de la requérante,
Chambre 329, Edifice Transportation,
132 St-Jacques ouest,
Montréal, Qué.
16-23-301-67

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que SOPHIE ROSENBERG ROSENBERG, de la Cité de Montréal, province de Québec, demeurant maintenant rue St-Michel, Ville de Chambly, province du Nouveau-Brunswick, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux MENDEL ROSENBERG, garçon de table, de la dite Cité de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

DATE à Montréal, province de Québec, ce 18ème jour de décembre 1953.
GEORGE I. HARRIS
Procureur de la requérante,
Chambre 402, Edifice Hamaley,
400 rue St-Jacques ouest,
Montréal, Qué.
16-23-301-67

LA NOUVELLE REVUE CANADIENNE

Fondée depuis deux ans, LA NOUVELLE REVUE CANADIENNE est une revue d'intérêt général qui paraît six fois par année en livraison de 80 pages et publie des textes de bons écrivains canadiens et étrangers. Elle n'est l'organe ni d'un parti, ni d'une école, ni d'un écoule, et elle laisse à ses collaborateurs l'entière responsabilité de leurs textes. Elle a été saluée dès ses débuts comme une revue importante, indispensable à qui veut suivre le mouvement des idées et les tendances vivantes de la littérature et des arts du Canada.

La revue est en vente au numéro dans les librairies au prix de 50 cents l'exemplaire. L'abonnement est de \$3 par année. Les abonnements de soutien de \$5,00 et plus sont reçus avec reconnaissance.

LA NOUVELLE REVUE CANADIENNE

offre en exclusivité une réédition, augmentée et mise à jour, de tous les ouvrages linguistiques de PIERRE DAVIAULT.

Cet ouvrage entièrement nouveau est une refonte fort enrichie de trois ouvrages épuisés depuis longtemps: L'Expression juste en traduction, Questions de langage et Notes de Traduction.

A l'usage des Canadiens, il complète les dictionnaires et ouvrages linguistiques publiés à l'étranger, car il a pour objet d'étudier avant tout les problèmes de langue propres au Canada. Il sera en outre d'une grande utilité aux traducteurs français-anglais de tout pays.

Directeur: Pierre Daviault
Secrétaire général: Lorenzo Masson

Comité de rédaction: René Garneau, Guy Sylvestre, Jean-Pierre Houle, Roger Duhamel

BULLETIN D'ABONNEMENT

LA NOUVELLE REVUE CANADIENNE

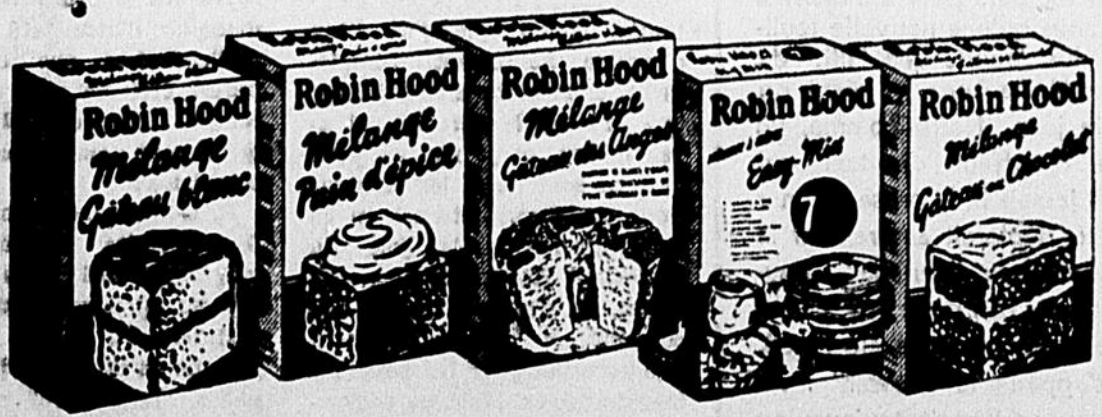
(Case postale 614 Ottawa (Canada))

Veuillez m'inscrire pour un abonnement régulier de soutien et trouver avec la présente mon chèque au montant de \$3— \$5— \$10— (biffer les mentions inutiles).

NOM

ADRESSE

LES MÉLANGES À GÂTEAUX ROBIN HOOD



VOUS ÉPARGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT

Étrange manœuvre "démocratique"

Un referendum à Montréal: Pourquoi?

A l'Hôtel de Ville, d'abondantes rumeurs prêtent à M. Duplessis l'intention de recommander un referendum sur l'opportunité de modifier la structure du gouvernement municipal. Bien qu'on ne connaisse pas encore les projets de réforme que proposera la Commission Paquette, il est permis de croire que les membres de cet organisme s'inspireront de la formule du "Greater City", mise en vigueur à Toronto depuis le 1er janvier, formule qui confère à un seul Conseil (métropolitain ou municipal) la responsabilité de la région qu'il domine. Il est évident qu'une fusion des municipalités faciliterait l'administration grâce à la coordination des multiples services, et autoriserait une réduction des dépenses en raison de la systématisation que suppose l'entreprise. Enfin, la centralisation ainsi réalisée assurerait à l'autorité métropolitaine l'efficacité qu'elle ne parvient pas à se donner dans les conditions actuelles.

A Québec, la semaine dernière, M. J.-O. Asselin a rencontré le premier ministre. Ils ont abordé l'épineux Bill de Montréal. Devant le Comité des Bills Privés de l'Assemblée législative, seules deux ou trois vedettes prendront la parole, notamment pour faire valoir la nécessité de prolonger la validité de l'ancien rôle d'évaluation des biens.

Mais le premier ministre aurait profité de sa rencontre avec le président du Comité Exécutif, qui est également membre de la Commission Paquette, pour suggérer qu'une consultation populaire constitue l'une des étapes vers la réforme municipale.

Interrogés à ce sujet, plusieurs conseillers se sont prononcés contre un referendum pour les raisons suivantes: Les Montréalais désirent un changement, quel qu'il soit. S'ils souffrent de la situation actuelle à l'Hôtel de Ville, ils n'en connaissent pas les causes. Ils ne peuvent prévoir, non plus, les conséquences qu'entraînerait tout changement. Comment, dans ces conditions, s'adresser au peuple? Pourquoi lui demander de ratifier un projet dont il ignore jusqu'à la nature même? Il appartient donc aux responsables d'envisager les solutions qui s'imposent et d'assurer leur application. La recommandation de M. Duplessis peut paraître démocratique. Effectivement, elle est inutile et tend à compliquer le problème. Ce n'est pas que la pratique du referendum soit condamnable, mais encore faut-il en user d'une manière appropriée. Dans le cas particulier de Montréal, tout referendum, fût-il tenu pour la construction d'un métro ou pour une réforme de structure,

ne vise qu'à décharger les administrateurs des responsabilités qui leur incombent exclusivement. En principe, à moins que l'on en instruisse à l'aide d'une intense et coûteuse campagne de publicité, le contribuable n'est pas en mesure de se prononcer quant aux problèmes strictement administratifs. Son rôle se borne à élire les hommes auxquels il délègue les pouvoirs que lui reconnaît le régime, dans le cadre de la Charte.

Donc, M. Duplessis aurait proposé qu'un referendum précède les élections municipales d'octobre prochain, si toutefois le projet de réforme est connu d'ici là, ce dont on peut encore douter bien qu'un rapport complet doive être déposé en juin. Si on les consulte, les Montréalais approuveront sans hésiter tout changement puisque, dans l'esprit de nos gens, "ça ne peut pas être pire!" Et pourtant, le changement se révélerait-il inopportun que les administrateurs auraient beau jeu de rappeler aux contribuables qu'ils en avaient eux-mêmes exprimé la volonté. Ainsi, nos édiles pourraient se disculper.

C'est pourquoi, pour échapper à cette manœuvre, et pour obliger l'Hôtel de Ville à résoudre les problèmes qui lui sont propres, le contribuable doit refuser un referendum.

Les Montréalais sont-ils prêts à défrayer le coût d'un métro?

CAUCHEMAR DE CONCORDIA

La querelle du métro vient à peine de commencer. Elle sera longue, laborieuse, stérile et amère. Elle mettra aux prises des hommes honnêtes et des individus de mauvaise foi. Les uns feront valoir fort justement la nécessité d'un tel système de transport dans la métropole canadienne. Les autres recommanderont énergiquement l'aménagement d'autostrades riveraines, soit parce qu'ils y trouveront quelque intérêt personnel, soit parce qu'ils estiment sincèrement que cette solution est plus profitable à l'ensemble de la population. Il est encore impossi-

ble de commencer. Elle sera longue, laborieuse, stérile et amère. Elle mettra aux prises des hommes honnêtes et des individus de mauvaise foi. Les uns feront valoir fort justement la nécessité d'un tel système de transport dans la métropole canadienne. Les autres recommanderont énergiquement l'aménagement d'autostrades riveraines, soit parce qu'ils y trouveront quelque intérêt personnel, soit parce qu'ils estiment sincèrement que cette solution est plus profitable à l'ensemble de la population. Il est encore impossi-

ble de commencer. Elle sera longue, laborieuse, stérile et amère. Elle mettra aux prises des hommes honnêtes et des individus de mauvaise foi. Les uns feront valoir fort justement la nécessité d'un tel système de transport dans la métropole canadienne. Les autres recommanderont énergiquement l'aménagement d'autostrades riveraines, soit parce qu'ils y trouveront quelque intérêt personnel, soit parce qu'ils estiment sincèrement que cette solution est plus profitable à l'ensemble de la population. Il est encore impossi-

ble de commencer. Elle sera longue, laborieuse, stérile et amère. Elle mettra aux prises des hommes honnêtes et des individus de mauvaise foi. Les uns feront valoir fort justement la nécessité d'un tel système de transport dans la métropole canadienne. Les autres recommanderont énergiquement l'aménagement d'autostrades riveraines, soit parce qu'ils y trouveront quelque intérêt personnel, soit parce qu'ils estiment sincèrement que cette solution est plus profitable à l'ensemble de la population. Il est encore impossi-

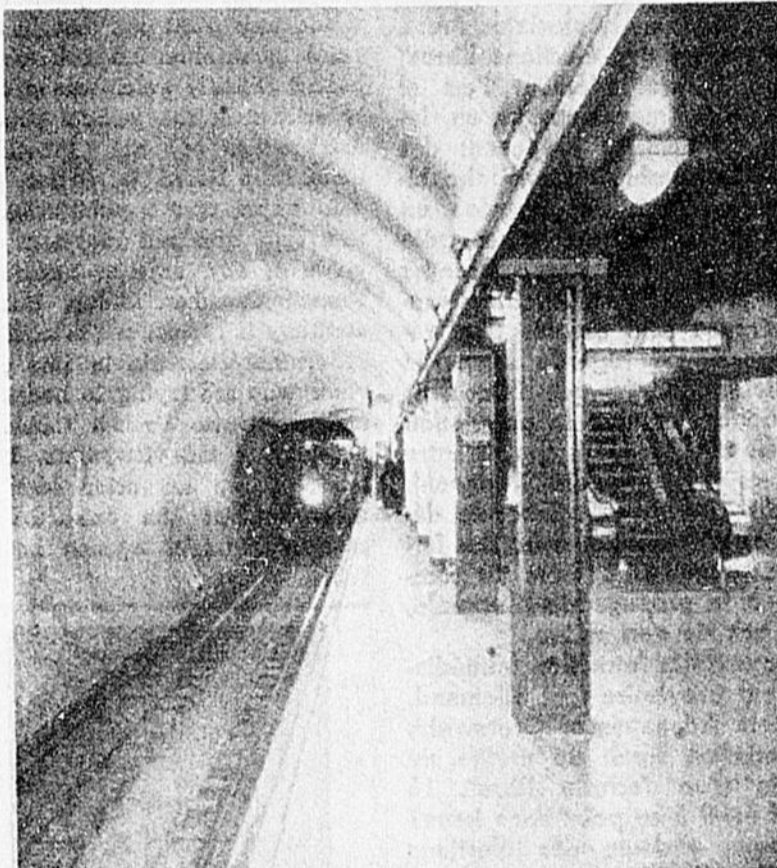
ble de commencer. Elle sera longue, laborieuse, stérile et amère. Elle mettra aux prises des hommes honnêtes et des individus de mauvaise foi. Les uns feront valoir fort justement la nécessité d'un tel système de transport dans la métropole canadienne. Les autres recommanderont énergiquement l'aménagement d'autostrades riveraines, soit parce qu'ils y trouveront quelque intérêt personnel, soit parce qu'ils estiment sincèrement que cette solution est plus profitable à l'ensemble de la population. Il est encore impossi-

ble de commencer. Elle sera longue, laborieuse, stérile et amère. Elle mettra aux prises des hommes honnêtes et des individus de mauvaise foi. Les uns feront valoir fort justement la nécessité d'un tel système de transport dans la métropole canadienne. Les autres recommanderont énergiquement l'aménagement d'autostrades riveraines, soit parce qu'ils y trouveront quelque intérêt personnel, soit parce qu'ils estiment sincèrement que cette solution est plus profitable à l'ensemble de la population. Il est encore impossi-

ble de commencer. Elle sera longue, laborieuse, stérile et amère. Elle mettra aux prises des hommes honnêtes et des individus de mauvaise foi. Les uns feront valoir fort justement la nécessité d'un tel système de transport dans la métropole canadienne. Les autres recommanderont énergiquement l'aménagement d'autostrades riveraines, soit parce qu'ils y trouveront quelque intérêt personnel, soit parce qu'ils estiment sincèrement que cette solution est plus profitable à l'ensemble de la population. Il est encore impossi-

ble de commencer. Elle sera longue, laborieuse, stérile et amère. Elle mettra aux prises des hommes honnêtes et des individus de mauvaise foi. Les uns feront valoir fort justement la nécessité d'un tel système de transport dans la métropole canadienne. Les autres recommanderont énergiquement l'aménagement d'autostrades riveraines, soit parce qu'ils y trouveront quelque intérêt personnel, soit parce qu'ils estiment sincèrement que cette solution est plus profitable à l'ensemble de la population. Il est encore impossi-

ble de commencer. Elle sera longue, laborieuse, stérile et amère. Elle mettra aux prises des hommes honnêtes et des individus de mauvaise foi. Les uns feront valoir fort justement la nécessité d'un tel système de transport dans la métropole canadienne. Les autres recommanderont énergiquement l'aménagement d'autostrades riveraines, soit parce qu'ils y trouveront quelque intérêt personnel, soit parce qu'ils estiment sincèrement que cette solution est plus profitable à l'ensemble de la population. Il est encore impossi-



Station de métro de Toronto.

ble d'envisager un terme aux débats que, pour l'instant, plusieurs personnages se livrent sournoisement.

Persone n'ose affirmer trop ouvertement qu'un réseau d'autostrades suffise à décongestionner la circulation. Les adversaires du métro ne vont pas jusqu'à prétendre que les voies en surface puissent remplacer avantageusement les tunnels souterrains. Mais ils proclament que le métro, étant trop coûteux, leur proposition se révélera plus pratique. Toutefois, aucun d'entre eux n'a encore pu le prouver.

Ces jours derniers, les Torontois annonçaient que le premier métro canadien — "le plus beau et le plus propre au monde" — sera lancé en mars. Il aura coûté \$50 millions. A Montréal, pour construire un réseau squelettique de métro, il en coûterait \$117,000,000. Le chiffre, relativement astronomique, effraie nos édiles.

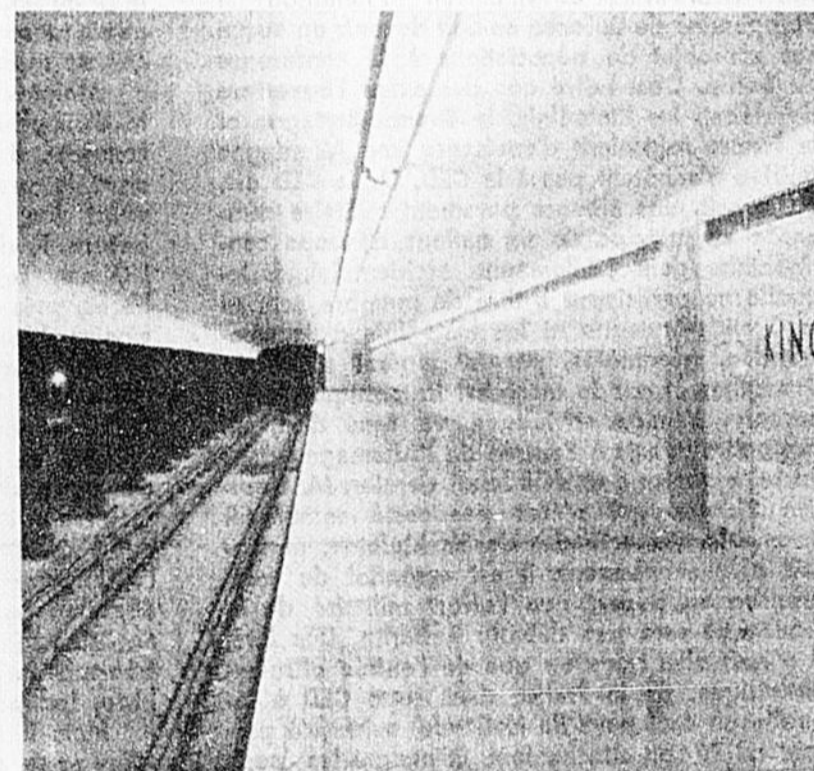
Concordia souffre d'un complexe de pauvreté. Récemment, devant le Com-

mité Exécutif et le Conseil municipal ont différé l'étude de la question, cauchemar de l'Hôtel de Ville. Quoi qu'il en soit, le mémoire recommande la construction d'un métro initial d'une longueur d'environ sept milles et trois quarts, de même que la création d'un circuit d'autobus et de trolleybus, circuit qui serait aménagé en fonction du métro.

Ces recommandations ont été formulées le 15 septembre 1953. Depuis cette date, la Commission "en est venue à la conclusion que les usagers du transport en commun ne pourraient absorber seuls les dépenses capitales considérables qu'exige la construction d'un métro". Les commissaires, M. Du Perron en tête, estiment que le coût du seul tunnel souterrain — environ \$87 millions — "devrait être assumé par le public en général".

Quant aux \$30 millions additionnels, requis pour l'achat du matériel auxiliaire et des dispositifs accessoires, il appartiendrait à la Commission de les payer à même ses revenus.

Toutefois, les revenus de la Commission ont décliné depuis un an. Si l'on en croit M. Du Perron, ce phénomène est imputable à l'accroissement du nombre des automobiles, au congé du samedi, à la télévision et au chômage. Est-ce à dire que le prix des billets sera majoré?

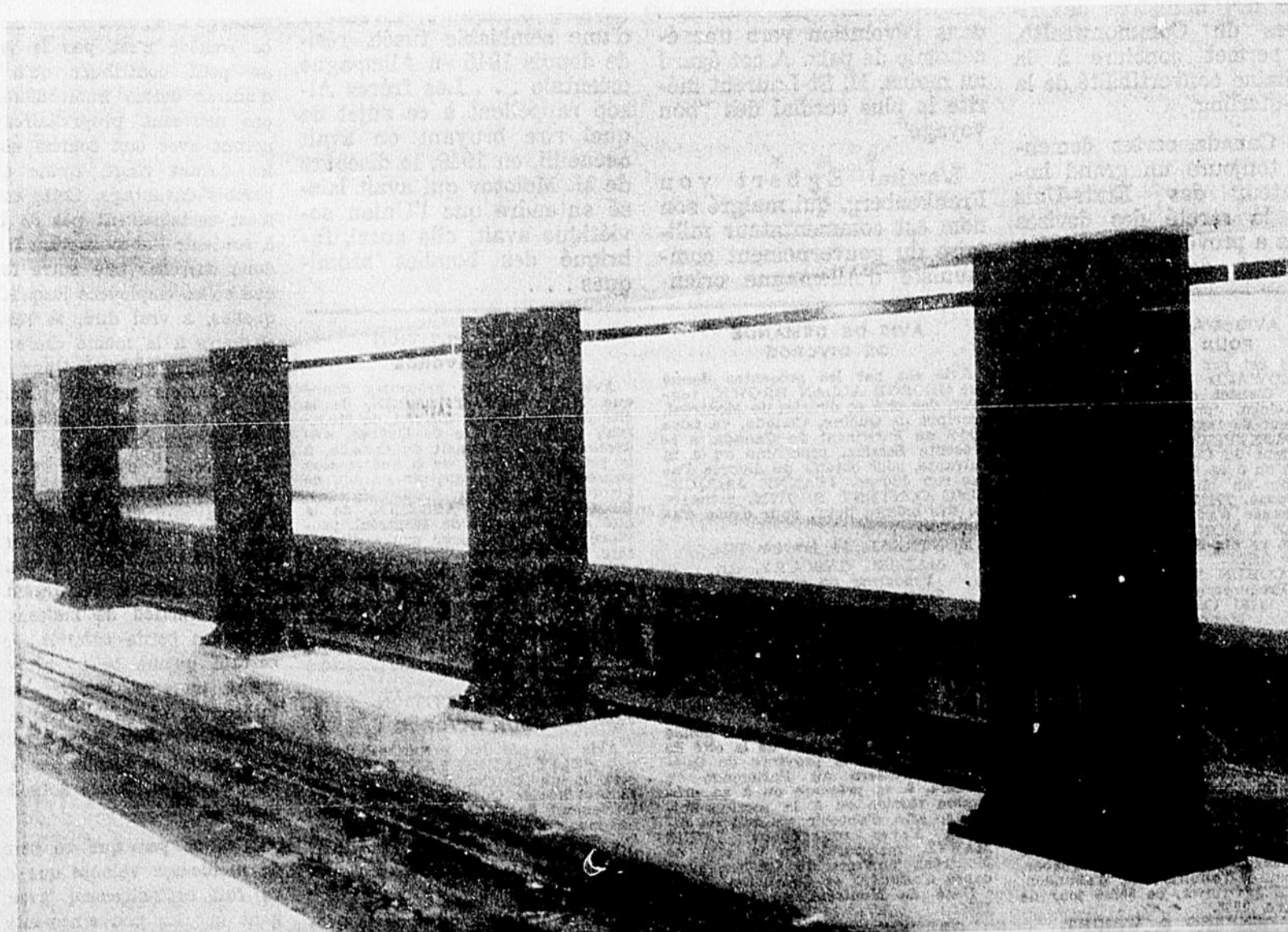


Station avec quais latéraux, métro de Toronto.

devant le Kiwanis Club que "tout avec précision comment ces Américains veulent récupérer, dans un délai minimum, les capitaux engagés. Le député indépendant n'a pas encore fait connaître toutes les dispositions de son plan qui laisse les observateurs très perplexes.

Quelle que soit la farouche résistance qu'ils opposent encore au projet du métro, pour des raisons plus ou moins obscures, ceux qui repoussent cette idée devront, un jour ou l'autre, se rendre à la demande de la population, demande fondée sur un besoin réel. Montréal a besoin d'un métro!

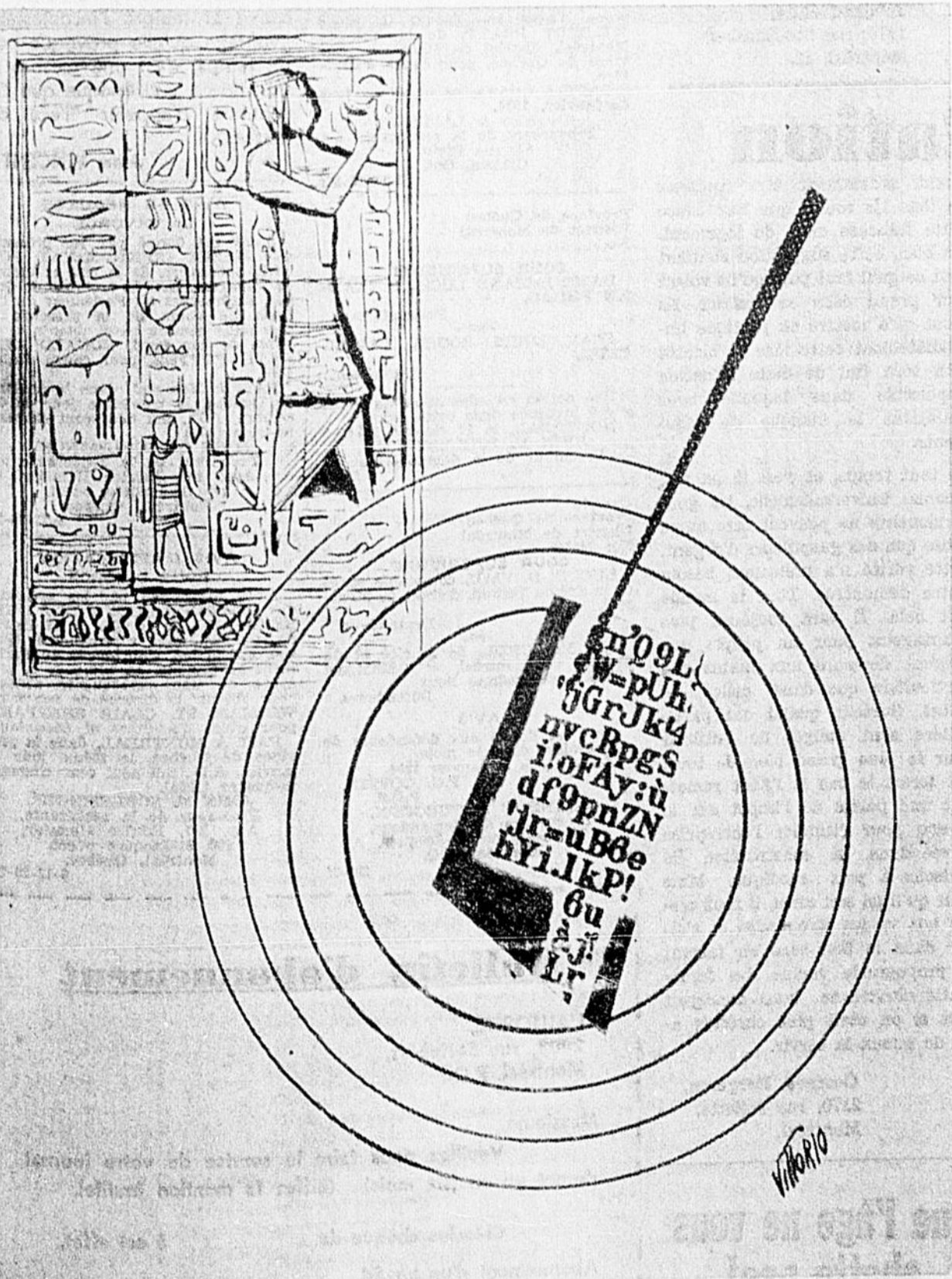
Michel ROY



Station avec quai central, métro de Chicago.

IMPRIMERIE YAMASKA

2003 Rue St-Hubert, MONTRÉAL - Tél: FRontenac 1127-8



Impression de journaux et périodiques en tous genres
Reliure — Travaux commerciaux — Photogravure

L'AUTORITÉ

Le plus vieil hebdomadaire de langue française de Montréal. Rédaction et administration: 2003 rue St-Hubert, Montréal, tél.: FRontenac 1127. Imprimé à St-Hyacinthe par l'Imprimerie Yamaska. Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Directeur: Gérard Gingras. Rédacteur en chef: Jean Vincent.

Abonnement annuel: \$4.00 payable d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

"Optimisme" à Berlin

La conférence de Berlin est le premier rendez-vous international où le monde capitaliste et le monde communiste se rencontrent à armes égales, dotés l'un et l'autre d'armements nucléaires. C'est également le premier échange de vues depuis qu'à Washington l'administration Eisenhower-Dulles a adopté une politique de raidissement tandis que l'URSS de Malenkov semble disposée à des concessions que l'on escomptait pas du régime stalinien. Cette situation, nouvelle par rapport aux entretiens de Londres et du Palais Rose, donne évidemment à M. Molotov un avantage de départ dont il entend profiter, dont, en fait, il a déjà profité. Dépouillées en effet de leur inévitable garniture de propagande, les dépêches transmises par les agences de presse résument ainsi le bilan des premières séances: "Les puissances occidentales ont accepté d'examiner, dans un certain avenir, la proposition soviétique relative à la convocation d'une conférence internationale consacrée au désarmement, à laquelle serait représentée la Chine populaire". Ce premier pas vers la reconnaissance "de facto" du gouvernement de Pékin fait suite à une semaine de "refus catégoriques", de "rejets sans condition" de tout projet visant à entamer des négociations avec la Chine.

L'URSS a donc marqué un point puisque, sur le problème asiatique déjà, les positions et l'unité occidentales ont fléchi. Il n'en reste pas moins que pour le ministre des affaires étrangères soviétique comme pour ses collègues occidentaux, le grand sujet demeure l'unification allemande. A cet égard, M. Robert Schuman déclarait à Paris le douze janvier: la Communauté Européenne de Défense ne doit devenir en aucun cas un objet de négociations à la conférence de Berlin. C'est-à-dire que dès avant l'ouverture du débat, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France refusaient d'envisager une Allemagne unifiée n'adhérant pas à la CED. Or la CED est, on le sait, une alliance purement militaire composée en principe de six nations d'Europe continentale (dont l'Allemagne occidentale), à laquelle ne participent à titre de membre actif ni la Grande-Bretagne ni les Etats-Unis mais commandée, néanmoins, par le général américain Gruenther et par le maréchal britannique Montgomery. L'Union soviétique, va sans dire, ne consentira jamais à l'entrée de l'Allemagne dans un tel organisme et déjà lundi dernier, M. Georges Bidault, qui n'était pas resté semblé-t-il insensible aux oeillades de M. Molotov, annonçait plus simplement: il est essentiel de comprendre au départ que l'effort militaire de la France ne sera pas débattu à Berlin. Dès lors, il n'était plus question que de l'entrée ultra-hypothétique, de la France dans cette CED à laquelle un seul pays (la Hollande) a jusqu'à présent ratifié son attachement. Et malgré les coups de coudes de M. Foster-Dulles qui l'avait invité à parler avant lui, le délégué français fut contraint de se rasseoir. Comment en effet M. Bidault eut-il été en mesure d'exiger sérieusement la participation de l'Allemagne à une alliance qui menace de renverser son propre gouvernement toutes les fois qu'il est question à l'Assem-

blée nationale d'y faire entrer la France? M. Eden, alors, entreprit de démontrer que la seule garantie possible contre une renaissance du militarisme allemand, c'était, justement, de réarmer l'Allemagne et d'intégrer ce pays dans une coalition alliée. A cela, M. Dulles lui-même n'a pas cru bon d'ajouter quelque chose.

Ainsi, les Soviétiques refusent d'abandonner leur zone d'occupation au chancelier Adenauer s'il est convenu d'avance que l'armée allemande, dont ils conservent tout de même de vifs souvenirs, sera rééquipée à deux pas de leur frontière. Est-ce véritablement là une exigence incompatible avec les principes et les garanties militaires de la démocratie occidentale?

Le problème politique, dont il est sans cesse question dans les dépêches de l'Associated Press, le "problème fondamental des élections libres" qui semble séparer si profondément l'est et l'ouest mérite-t-il toute l'importance qu'on lui accorde? Les alliés occidentaux proposent des "élections libres" sur l'ensemble du territoire allemand; par "élections libres, on suppose un scrutin surveillé par une commission de contrôle des Nations-Unies ou au moins des puissances occupantes. En pratique, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France sont assurés d'un résultat favorable en ce qui regarde la partie occidentale de l'Allemagne. Ce que l'Occident exige réellement, donc c'est que la population d'Allemagne orientale soit invitée à choisir entre le chancelier Adenauer et le président Grotewohl, avec l'espoir non dissimulé d'enregistrer la défaite de ce dernier et d'apprendre avec des larmes de joie la condamnation à mort du commissaire soviétique à la propagande électorale, qui ne manquerait pas de s'en suivre.

Molotov, lui, demande la formation immédiate d'un gouvernement provisoire tout allemand, composé des cabinets Adenauer et Grotewohl, dont la première mission serait de mettre au point les modalités d'un "scrutin libre". Là encore, le différend est-il ce point sans issue? L'Ouest, somme toute, réclame des élections libres, puis la création d'un gouvernement provisoire; l'est suggère la formation d'un gouvernement provisoire, puis des élections libres. Partant de là, il apparaît impossible, à moins d'être dépourvu de la plus élémentaire bonne volonté, de ne pas conclure un compromis. Dans cet ordre d'idée, un accord pourrait donc être établi sur l'ensemble du problème allemand à deux conditions: abandon du réarmement de l'Allemagne par les puissances occidentales; abandon par l'URSS de son influence politique en Allemagne orientale. De ces deux concessions pourrait naître une Allemagne anti-militariste, libre, indépendante et proprement neutraliste.

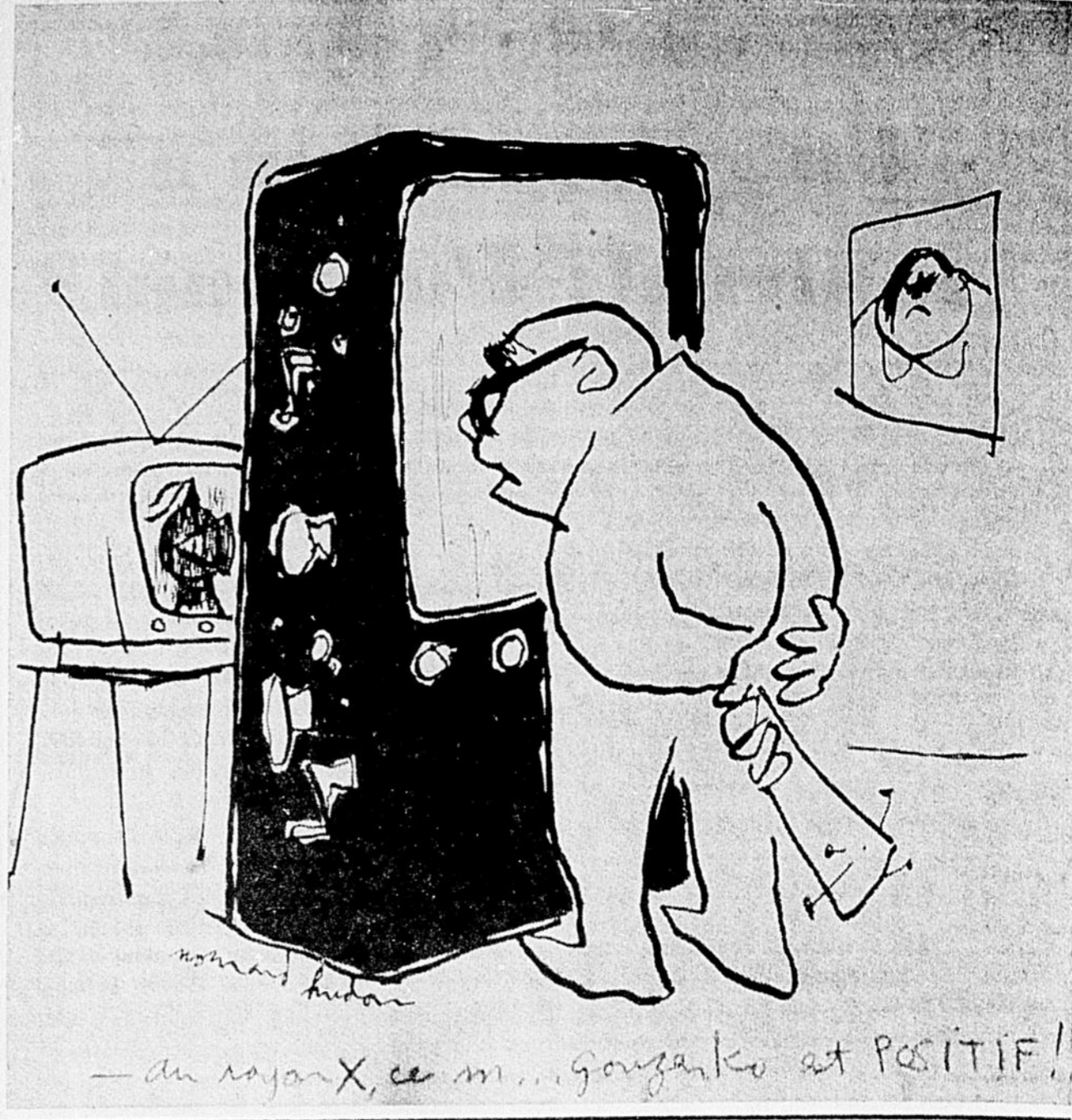
Mais il serait trop beau sans doute qu'une Allemagne ainsi réunifiée, cette même Allemagne qui a été si longtemps la patrie traditionnelle du nationalisme le plus féroce et le plus agressif, jouât en Europe le rôle de l'Inde en Extrême-Orient et oppose aux deux blocs, plutôt qu'une nouvelle ligne Siegfried, un barrage de bon sens et de neutralité.

J. V.

La boîte aux lettres

Murray Ballantyne. Dear Sir,

I am writing to you in reference to your letter which appeared in the correspondence columns of the Montreal Gazette on January 15 regarding the banning of the film Martin Luther by the Provincial Censorship Board. I would infer from some of your remarks in this letter that you consider that the French Canadian population of this province have no concern for the cause of civil rights and that they are one hundred per cent behind the action of the Provincial Government in this matter. Now, to anyone with a close knowledge of affairs in this province, this statement will appear to be a trifle exaggerated. I enclose an article which appeared in last week's issue of the French weekly L'Autorité which takes a condemnatory stand of the action of the Provincial Government on this question. I would also point out that in this same publication an article appeared recently which was strongly critical of the general policies and tactics of the Provincial Censorship Board. Of course, you may argue that a publication of this type does not represent the views of any large or important French Canadian Group. But it certainly is typical of the attitude of certain elements in this province who are trying to liberalize and modernize French Canadian institutions and viewpoints. Your letter shows an utter lack of awareness of the existence of such currents of opinion in the province here.



Yours Truly, W.E. Greening, 1371 Pine Ave West, Montreal.

N.D.L.R. — Notre correspondant répond ici à la lettre de M. Murray Ballantyne, parue dans la Gazette et dans le Devoir.

La garantie du salaire annuel

(suite de la page 5)

venir le tribunal. La clause de check-off (retenue obligatoire des cotisations syndicales effectuée à la source par le comptable de l'employeur) entraîne bien entendu la même remarque.

L'ouvrier nord-américain ne connaît presque plus l'exploitation véritable (le travail aux pièces, le chronométrage, institué à Paris aux usines automobiles Dodion-Bouton, le rendement minimum, etc.) qui a donné naissance à l'esprit syndical révolutionnaire, il ignore la répugnance de son camarade européen à l'égard de toute tentative de collaboration avec "les exploitateurs", il confie volontiers à son patron une fonction syndicale, graduellement, il cesse de lutter.

M. Ford, il est vrai, n'est pas le marquis Dodion-Bouton; c'est

un patron du genre "poule au pot tous les dimanches", il augmente les salaires et diminue parfois le prix de vente de ses V-8, son ouvrier est son consommateur et, au même titre que le syndicat standardise une fois pour toutes le problème des relations ouvrières, la garantie de salaire annuel simplifiera pour lui la mise au point d'un équilibre budgétaire. A des ouvriers auxquels il aura garanti un salaire annuel, à des ouvriers qu'il pourra rendre responsables de leurs salaires et de ses bénéfices, sans leur laisser toutefois la moindre initiative, M. Ford offrira gentiment une émission lyrique à la radio ou un weekend à la campagne.

Et, bêtement prisonnier dans l'engrenage du double trust patronal-syndical, le travailleur, lui, ne réclamera plus jamais la co-gestion; il aura proprement oublié l'émancipation intellectuelle, inscrite jadis en première page de la constitution des mouvements ouvriers. A ce titre, la garantie du salaire annuel, c'est la paralysie de l'action revendicative et malgré l'incontestable avantage qu'elle procure pour un temps, c'est une mesure rétrograde à une époque que l'on continue d'appeler "l'ère des masses".

Jean VINCENT



N.D.L.R. — M. Jacques Normand a bien voulu nous communiquer la lettre et la photo ci-dessous que lui avait fait parvenir un de ses télé-spectateurs.

Montréal, 19 janvier 1953. M. Jacques Normand.

L'autre soir en regardant le programme "Le nez de Cléopâtre", il m'est venu à l'idée d'essayer de vous photographier, et je vous

inclus la photo que j'ai obtenue. Pour une première fois, je crois que je n'ai pas trop mal réussi, qu'en pensez-vous?

Espérant que cela vous a fait plaisir de recevoir cette photo d'un amateur, je suis

Votre tout dévoué, Armand Jetté, 1170, rue Ste-Elisabeth, Montréal, 18.

L'habitation

Montréal, le 29 janv. 1954. Monsieur le Rédacteur.

Le problème de l'habitation est l'objet de fréquentes délibérations dans nos deux parlements, tant à Ottawa qu'à Québec. On parle de divers projets de loi comme devant améliorer la situation. Dans chacune des lois proposées, il s'agit toujours de prêts garantis par l'Etat à ceux qui peuvent disposer d'une certaine mise de fonds initiale. Depuis des années qu'il en est ainsi et la crise du logement sévit de plus belle. Impossible qu'il en soit autrement, car ce remède n'est pas le vrai. Il ne peut contribuer qu'à créer d'autres dettes immobilières que ces nouveaux propriétaires traiteront avec eux comme un boulet durant vingt, trente ans et parfois davantage. Cette tactique n'est certainement pas de nature à soutenir les courages. Il faut donc chercher une autre formule que celles employées jusqu'ici, lesquelles, à vrai dire, se résument toujours à la même chose: prêts immobiliers garantis par l'Etat avec parfois certains avantages dans la taxation municipale.

Voici, à mon avis, ce qui serait salutaire. Il s'agirait pour nos deux gouvernements de dire aux deux payeurs d'impôts sur le revenu: nous allons déduire tant pour cent sur votre impôt à condition que vous utilisiez cet argent dans la construction de maisons pour loger les petits salariés. Je suis certain qu'une telle proposition aurait un effet magique sur les intéressés, et qu'ils rivaliseraient d'initiatives pour faire produire à leur argent ce que le peuple a le plus besoin à l'heure actuelle, des maisons.

N'est-ce pas que ce serait là de meilleures valeurs que ce qui se fait ordinairement avec l'argent que les gouvernements soutirent des contribuables au moyen de la taxation? Il est certain que tous les gouvernements dé-

sirent ardemment être soulagés de tous les soucis que leur cause cette fameuse crise du logement. Eh bien, cette suggestion contient tout ce qu'il faut pour qu'ils voient leur grand désir se réaliser. Ils n'ont qu'à mettre en pratique immédiatement cette idée et bientôt c'en sera fini de cette situation impossible dans laquelle nous maintenons le manque de logements.

De tout temps, et c'est là un fait reconnu universellement, les gouvernements ne peuvent être autre chose que des gaspilleurs d'argent. Cette vérité n'a nullement besoin d'être démontrée. Tout le monde sait cela. Il sera toujours plus avantageux pour un peuple que l'argent demeure aux mains des particuliers que dans celles de l'Etat. Surtout quand ces particuliers sont obligés de l'utiliser pour le plus grand bien de tous. Tel serait le cas si l'Etat remettait une partie de l'impôt sur le revenu pour stimuler l'entreprise privée dans la construction de maisons à prix modique. Mais pour qu'il en soit ainsi, il faut cesser nos vaines jérémiades et s'adresser dans le bon sens en faisant la propagande voulue. La démocratie chrétienne nous donnerait tout si on était plus chrétien afin de mieux la servir.

Georges Bergeron, 2170, rue Joliette, Montréal.

Que l'âge ne vous abatte pas!

Rajeunissez à 40, 50, 60

Ne soyez plus faible, déprimé, sans énergie. Essayez les Tablettes Toniques Ostrex contre la fatigue, l'anémie, qui rend des milliers d'hommes et femmes épuisés, vieillés à 40, 50, 60 ou plus. Ostrex renforce, stimule, fortifie corps, sang, organes, nerfs, Ramène la jeunesse. Format d'introduction, 60¢ seulement. Toutes pharmacies.

PRESSE - ACTUALITÉ

De toutes les étapes qui marqueront son voyage autour du monde, c'est à son séjour en Inde et à ses entretiens avec M. Nehru que le premier ministre accorde la première place, par ordre d'importance. La déclaration de M. St-Laurent à ce sujet fait suite à l'exposé de M. Abbott, qui rentre d'Australie où il assista à la conférence des ministres des finances du Commonwealth, qui permet conclure à la prochaine convertibilité de la livre-sterling.

Le Canada, certes, demeurera toujours un grand importateur des Etats-Unis mais la rareté des devises fortes a provoqué, non moins sûrement, depuis la guerre

une canalisation des dollars d'achat canadiens vers le marché américain dont nous n'avons pas toujours lieu, aujourd'hui, de nous féliciter. La prise de conscience politique et économique du Canada au sein du Commonwealth, du Canada ami et allié de l'Inde et des autres pays asiatiques du Commonwealth ne saurait avoir que des répercussions heureuses dans l'évolution vers une économie de paix. A cet égard au moins, M. St-Laurent mérite le plus cordial des "bon voyage".

L'amiral Egbert von Frankenberg, qui malgré son nom est commentateur militaire du gouvernement communiste d'Allemagne orien-

tale, vient d'annoncer que les bombardiers soviétiques sont désormais en mesure de bombarder n'importe quelle ville du continent nord-américain. Mieux, si l'on peut dire, il ajoute que l'URSS possède une fusée jumelée capable de traverser l'Atlantique. Tout d'abord, on a beaucoup plaisanté au Pentagone, puis un spécialiste a rappelé qu'un savant allemand, inventeur d'une semblable fusée, résida depuis 1945 en Allemagne orientale... Les frères Alrop rappellent à ce sujet de quel rire bryant on avait accueilli, en 1949, le discours de M. Molotov qui avait laissé entendre que l'Union soviétique avait, elle aussi, fabriqué des bombes atomiques...

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que EDWARD KATTEL, de la cité et du district de Montréal, Comté d'Hochelega, province de Québec, chauffeur de taxi, époux de THERÈSE MONTETTI, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, THERÈSE MONTETTI, pour cause d'adultère. DATE à OTTAWA, ce 5ème jour de décembre, 1953. COHEN & LEITHMAN, Procureurs du requérant, 1255 Carré Phillips, Montréal, Qué. 16-23-301-61

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que GEORGE ALLAN BROWN, vendeur, des cité et district de Montréal, province de Québec, Canada, va faire appel au Parlement du Canada, à la présente session, prochaine ou à la suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, JEANNE JACQUELINE CONTENT BROWN, ménagère, des mêmes lieux, pour cause d'adultère. MONTREAL, 26 janvier 1954. MARCEL GABOURY, c.r., Procureur du requérant, Suite 705, Edifice Aldred, 507 Place d'Armes, Montréal, P.Q. 6-13-20-271

AVIS DE PETITION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MARY JOY THOMSON, de la cité de Westmount, district de Montréal, de la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session, ou à une session subséquente, pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux légitime, EDMUND TOBIN ASSELINE, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère. Daté à Montréal, province de Québec, ce 21 décembre 1953. MAURICE RIEL, Procureur de la requérante, 301-6-13-201

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MARTHA (BETTY) SCHENCK CLARKE, de la cité de Montréal, comté d'Hochelega, province de Québec, fille de table, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, LAURENCE KENNY CLARKE, de la cité de Montréal, comté d'Hochelega, province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon. DATE à OTTAWA, ce 5ème jour de décembre, 1953. GREENBERG & WRIGHT, Procureurs de la requérante, 78, rue Bank, Ottawa, Ontario. 16-23-301-61

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que JEAN BRASGOLD, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, LOUIS MARTZ, marchand, de la cité de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon. Daté de Montréal, ce 14 janvier 1954. GREENBLATT & GODINSKY, Procureurs de la requérante, 660 ouest, rue Ste-Catherine, Pièce 333, Montréal, P.Q. 201-6-13-201

AVIS DE PETITION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que FÉLIX ANDRÉ LANDRY, de la cité et du district de Montréal, de la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session, ou à une session subséquente, pour obtenir un bill de divorce d'avec son épouse légitime, LUCIENNE GINGRAS, domiciliée présentement à 9271, rue Berri, à Montréal, pour cause d'adultère. Daté à Montréal, province de Québec, ce 18e jour de janvier 1954. MAURICE RIEL, Procureur du requérant, 301-6-13-201

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que HELEN MARY PRATT, de la cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente ou à sa prochaine ou à sa session suivante, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son époux, GEORGE WILBERT PRATT, de la cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère. DATE à OTTAWA, ce troisième jour de janvier, 1954. HUGHES & LAISHLEY, Procureurs de la requérante, 16, rue Elgin, Ottawa, Ont. 6-13-20-271

COUR SUPERIEURE DAME LILIANE LUCILLE JEAN-NE PHILIPPE, Demanderesse, vs. JEAN LOUIS ROGER LADOUCEUR, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée dans cette cause. MONTREAL, le 27 Janvier 1954. JOHN M. SCHLESINGER, Procureur de la demanderesse 6-13f

COUR SUPERIEURE LUCIEN-D. VIAU, comptable agréé de la cité de Verdun, district de Montréal, Demandeur, vs. J.L. McNICHOL, de la cité et du district de Montréal, et GERMAIN LEMAY, des mêmes lieux, Défendeurs.

AVIS Avis est donné aux défendeurs de comparaitre dans le mois. Montréal, le 22 janvier 1954. P.G. COFFIN, P.C.S. PHANEUF & TURGEON, Procureurs du demandeur, 19 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q. 291-61

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que BEATRICE ALEXANDRA DUFFY SHEPPARD, de la ville et du district de Montréal, dans la province de Québec, opératrice, s'adressera au Parlement du Canada, au cours de la présente ou une subséquente session, pour obtenir le divorce de son mari, JOHN M. SCHLESINGER, pour cause d'adultère et désertion. FAIT à MONTREAL, dans la province de Québec, le 29ème jour de janvier, A.D., mil neuf cent cinquante-quatre (1954).

JOHN M. SCHLESINGER, Procureur de la requérante, App. 201, Edifice Hensley, 400 St-Jacques ouest, Montréal, Québec. 6-13-20-271

Bulletin d'abonnement

L'AUTORITE, 2003, rue St-Hubert, Montréal, P.Q.

Messieurs, Veuillez nous faire le service de votre journal durant un an (six mois). (Biffez la mention inutile).

Ci-inclus chèque de à cet effet.

Abonnement d'un an \$4.

Abonnement de six mois \$2.50.

N. B. — Prière d'ajouter .15 cents si le chèque est tiré sur une banque en dehors de Montréal.

Nom

Adresse

LES SYNDICATS D'AMÉRIQUE ADOPTENT UN NOUVEAU SOMNIFÈRE DE LA PENSÉE

La garantie du salaire annuel

Il est loin, certes, le temps où Léon Jouhaux venait prêter son talent aux militants syndicaux du parti communiste canadien, où, de retour de Moscou, il envisageait pour l'Amérique du Nord la formation d'un vaste noyau marxiste au sein du mouvement ouvrier. Monsieur Jouhaux, maintenant, gagne des Prix Nobel et fait rapport à la Confédération internationale des Syndicats libres. Quant aux syndicats communistes, ils ont à peu près disparu du continent, comme d'ailleurs l'esprit révolutionnaire.

La clause du salaire annuel, qui constitue le new-look syndical 1954, posera dans tous les cas une épaisseur supplémentaire à la carapace conservatrice dont s'entourent depuis une vingtaine d'années les Fédérations ouvrières du Canada et des États-Unis. Dans presque toutes les grandes industries, c'est un fait, les travailleurs ont obtenu des augmentations-records en

1952. La prolongation des contrats et le boom de la guerre de Corée ont maintenu sans dures négociations le standard de vie durant toute l'année 53; manifestement, les syndicats entament une grande période de revendications. Mais le patron, cette fois, utilisera l'arme du débauchage, du ralentissement des commandes, tous les facteurs en somme qui caractérisent un début de crise. Pour parer à ces arguments massues, les délégués orientent dès à présent leurs exigences vers la sécurité bien plus que sur la voltige des salaires qui a marqué les trois dernières années.

C'est normal, la valeur immédiate, marchande, si l'on peut dire, de cet opportunisme ne fait pas de doute et, en soi, la garantie du salaire annuel peut être considérée comme un premier pas vers le minimum vital dont tout homme devrait être assuré au stade actuel de notre évolution. Tout va bien, donc,

jusqu'au moment où le travailleur, oubliant un instant son état premier de producteur-consommateur, se met à penser, à se demander de quelle sécurité, au juste, il est question quand la Fédération américaine du Travail et le CIO affirment: la garantie du salaire annuel, c'est la sécurité?

Le syndicat, en principe, est une association destinée à grouper les exploités contre les exploités. Il ne s'agit pas d'utiliser des grands mots mais d'appeler les choses par leurs noms: si le premier imbécile venu qui possède cent dollars ouvre une boutique de marchands de frites au coin de la rue et m'embauche comme vendeur pour un salaire ridicule tandis qu'il réalise, grâce à son travail, des bénéfices coquets, c'est un exploitateur; si les conditions matérielles qui me sont imposées m'interdisent au surplus de goûter aux frites que je fabrique et m'obligent à manger du pain sec, c'est un esclavagiste; si, enfin, par la puissance de ses revenus, il régit non seulement mon univers économique mais aussi mes loisirs, mes journaux, mes gouvernants et mon intellect, c'est un tyran.

Tel a été, en bref, le raisonnement des syndicalistes européens pour qui l'exploitation commence dès l'instant que les dividendes du capital-travail sont inférieurs à ceux du capital-argent. On comprend donc pourquoi, aux yeux du militant syndical progressiste ou révolutionnaire, c'est-à-dire aux yeux de n'importe quel syndiqué dont l'objectif ultime est un changement dans la structure sociale, le patron, quelle que soit sa générosité, demeurera toujours un exploitateur. Est-il concevable alors que le travailleur exploité accepte non pas de s'associer à son exploitateur (comme le laissent entendre la FAT) mais bien de lui donner en partie le contrôle de son unique moyen de défense: le syndicat. Car voilà, en fin de compte, la résultante d'une garantie de salaire annuel qui contraindrait le syndicat à défendre non plus les intérêts de la classe ouvrière en général et en particulier mais ceux de l'entreprise dont il a choisi de de-

Jean VINCENT

(suite en page 4)

... Mais, dans les conditions actuelles

la garantie de salaire annuel est parfois

Une réussite

Une garantie de salaire annuel constitue évidemment un élément de stabilité économique, du moins à son premier stade. Quelles que soient donc les critiques que l'on puisse formuler à l'égard de "l'opportunisme à courte vue" qui anime ses partisans, il demeure certain que la clause de garantie de salaire annuel a donné d'excellents résultats dans certains cas. On trouvera ci-dessous les exemples à la fois les plus classiques et les plus réussies actuellement en vigueur aux États-Unis:

Le plan Hormel

Les fabriques de conserves Hormel, d'Austin, Minnesota, ont mis au point un programme en vertu duquel la société garantit à ses employés une paye hebdomadaire minimum de 38 heures, durant 52 semaines. Si la moyenne hebdomadaire des heures de travail dépasse 38 heures à la fin de l'année, le salaire est remboursé au tarif ordinaire. Les statistiques, cependant, indiquent que la moyenne plafonne aux abords de 36 heures de travail par semaine. C'est donc dire que les employés gagnent un supplément de salaire annuel égal à 100 heures de travail.

Le plan Procter and Gamble

Le contrat de travail en vigueur aux établissements Hormel est considéré comme un modèle. Il a été renouvelé à la satisfaction générale avec le syndicat des "United Packaging Workers". La stabilité financière des employés et la constance du prix de revient de la main-d'œuvre ont provoqué une espèce de stabilité inconnue jusqu'alors dans la ville d'Austin, qui compte un peu plus de 20,000 habitants.

Le plan Nunn-Bush Shoe

Le contrat de garantie en vigueur aux ateliers Nunn-Bush de Milwaukee, est en réalité un programme de participation à la productivité de l'entreprise. Le contrat prévoit 52 salaires hebdomadaires par an pour chaque employé. Il est stipulé en outre que le prix de revient total de la main-d'œuvre, c'est-à-dire la paye de tous les employés, ne devra en aucun cas être inférieur à 20 pour cent de la valeur brute de la production.

Le plan Spiegel

Le contrat de travail des magasins Spiegel de Chicago est également l'un des plus connus et des plus satisfaisants des États-Unis. Tous les employés qui ont au moins un an d'ancienneté touchent un salaire minimum de 40 heures de travail durant 52 semaines (36 heures pour les femmes). Si besoin est, les heures de travail supplémentaires des périodes de grande production compensent les suppléments de salaire qui pourraient être déboursés par l'employeur durant la morte saison. Cependant, toutes les "dettes" qui pourraient avoir contractées le salarié sont éliminées à la fin de l'année.

Le plan Nunn-Bush Shoe

On le devine, il est impossible de déterminer cette dernière une année à l'avance. Afin de parer à cette difficulté, la compagnie fournit à chaque travailleur une avance hebdomadaire considérée comme un minimum. La vérification des comptes et, le cas échéant, les paiements supplémentaires ont lieu à la fin

de chaque mois. Les délégués des trois syndicats indépendants des établissements Nunn-Bush assistent à ces séances de comptabilité, où sont établies la production et la productivité de tous les travailleurs.

Le plan Spiegel

de chaque mois. Les délégués des trois syndicats indépendants des établissements Nunn-Bush assistent à ces séances de comptabilité, où sont établies la production et la productivité de tous les travailleurs.

LE CALENDRIER DE

chez nous

PRÉSENTÉ PAR

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

FÉVRIER

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
Calendrier présenté par Molson's pour rappeler aux Canadiens d'aujourd'hui les événements sérieux ou joyeux qui ont marqué les années écoulées.	1 1903 - COUPE DU COUPE FEU DU CANADA. UNE LONGUE PARTIE DÉMONTÉE POUR LA COUPE STANLEY ENTRE MONTREAL ET MONREAL EST REPRODUITE PAR LE PALAIS DU MONTREAL.	2 1893 - UN PAGE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE EST EMPORTE PAR LE VENT, ET IL EST RETROUVE A DEMI-GELE.	3 1915 - L'INDIEN GEORGES CANADIEN PATINE DE CAUGHNAWAGA A OKA, ALLER-RETOUR.	4 1667 - PREMIER BAL DONNE AU CANADA.	5 1923 - L'ARBITRE OUBLIE DE SE RENDRE A LA PARTIE DES CANADIENS A HAMILTON.	6 1663 - UN FORT TREMBLEMENT DE TERRE, EBRANLE LA VALLEE DU ST-LAURENT.
7 1935 - UN COMPLET A DEUX PANTALONS SE VEND \$9.75, LES CHEMISES 69 CENTS.	8 1879 - ACHÈVEMENT DU CHEMIN DE FER MONTREAL-QUEBEC, SUR LA CÔTE NORD.	9 1884 - SECOND FESTIVAL D'HIVER A MONTREAL.	10 1915 - LA GLACE BLOQUE LE TRAVERSIER DE LEVIS.	11 1945 - RICHARD CESSE DE COMPTER APRES AVOIR RÉUSSI AU MOINS UN BUT AU COURS DE NEUF PARTIES CONSECUTIVES.	12 1916 - INAUGURATION DE LA COUR DU RECORDER A OUTREMONT.	13 1925 - NOUVELLE LIGUE INDÉPENDANTE DE BASEBALL FORMÉE PAR LES CLUBS ST-JEROME, GUISBOURG, LACHINE, HOCHELAGA, LONGUEUIL.
14 1920 - L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL OBTIENT SA CHARTE.	15 1916 - GIROUX TRIOMPHE DE MASSÉ DANS UN MATCH AU POIGNET.	16 1685 - LASALLE CONSTRUIT LE FORT ST-LOUIS AU TEXAS.	17 1925 - LA GLACE EMPORTE LE QUAI DE MATANE.	18 1931 - L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUEBEC CREE UN MINISTÈRE DU TRAVAIL.	19 1921 - CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE SKI (MONTREAL, QUEBEC ET DEUX CLUBS D'OTTAWA).	20 1666 - COURRELLS PREND A QUEBEC LE COMMANDEMENT D'UNE EXPÉDITION PUNITIVE CONTRE LES TRIBUS MOHAWK.
21 1895 - MONTREAL ACHETE LE CHATEAU DE RAMEZAY.	22 1903 - INAUGURATION DU NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE A ST-JEROME.	23 1927 - ÉMILE ST-GOUBARD GAGNE A QUEBEC EN UN TEMPS RECORD LA COURSE DE TRAINÉAUX A CHIENS.	24 1949 - DURMAN ÉTABLIT SON RECORD DE BLANCHISSAGE DE 309 MINUTES, 21 SECONDES.	25 1908 - PIERRE GOSSELIN, LE NOUVEAU CHAMPION DE LA BROUETTE, TRANSPORTE 2,148 LIVRES.	26 1916 - LA PARTIE DES CANADIENS CONTRE LES BULL-DOGS DE QUEBEC DÉGÈNERE EN MÊLÉE GÉNÉRALE ET LA POLICE DOIT INTERVENIR.	27 1921 - L'ABITIBI ET LE TÉMISCAMINGUE SONT ÉLEVÉS AU RANG DE NOUVEAUX DISTRICTS JUDICIAIRES.
28 1892 - LA CANTATRICE ALBANI ATTIRE UN AUDITOIRE RECORD: 3963 PERSONNES AU MASSEY HALL DE TORONTO.						<p>JOUR HISTORIQUE</p> <p>27 février 1626 - Le Duc de Ventadour, viceroy de la Nouvelle-France, accorde un domaine à Louis Hébert, premier cultivateur du Canada.</p>

MAISON FONDÉE EN 1786

MON JOURNAL

par Roger DUHAMEL

17 janv. — Au fur et à mesure que se compliquent les rouages de l'administration contemporaine, on s'aperçoit que les députés ont de moins en moins de besogne à exécuter. Les élus du peuple assument des responsabilités d'ordre très général, il leur devient à peu près impossible de descendre dans les détails. C'est le règne des comités spécialisés et des experts qui, après avoir étudié un problème en profondeur, soumettent leurs conclusions auxquelles les députés ne peuvent le plus souvent répondre que par une approbation ou un refus. N'est-ce pas le cas, actuellement, à Ottawa, de la révision décennale de la Loi des banques et de la refonte de notre Code pénal? S'imagine-t-on que tous les députés ont la préparation financière et juridique nécessaire pour discuter pertinemment de ces deux imposantes pièces de législation? Même s'ils disposaient tous des lumières suffisantes pour procéder à une étude judicieuse de ces documents, quelle perte de temps entraînerait une discussion point par point de ces textes copieux! On risquerait de sombrer dans le plus détestable verbiage. Mieux vaut donc que tout le travail de déblayage et de mise au point soit accompli au préalable; c'est la seule façon d'administrer avec une relative efficacité. On soutiendra que les députés perdent ainsi une part notable de leurs prérogatives. Il est difficile de le nier, encore qu'il semble impossible d'agir autrement sans paralyser la lourde machine administrative de notre époque.

18 janv. — J'entends une causerie du R.P. Stéphane Valiquette, rapportant ses impressions personnelles d'un séjour de plusieurs semaines en Israël. J'ai con-

nu ce Jésuite vigoureux et lucide dans mon temps de collège; il me précédait d'une année ou deux. C'était un garçon bâti en force; il l'est demeuré. Fervent adepte des sports, il déployait une énergie virile et se départait rarement d'une bonne humeur communicative. Personne n'a été très étonné d'apprendre qu'il avait pris la décision d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Je l'ai alors perdu de vue. De loin en loin, je lisais un texte de lui; il s'occupait de recherches sur le contenu du cours classique, dans le but de l'améliorer et de l'adapter à des exigences nouvelles, sans rien lui faire perdre de sa valeur formatrice. En ces derniers temps, le Père Valiquette s'orientait vers une forme très pratique d'apostolat. Il se consacra à une tentative de rapprochement entre catholiques, protestants et juifs. Aucune initiative n'est plus conforme à l'enseignement de la charité chrétienne, aucune n'est plus opportune dans un pays mixte comme le Canada. Unir plutôt que diviser, tel pourrait être le résumé de son activité. Son passage en Israël a élargi ses horizons et lui permet aujourd'hui de rendre un hommage sincère et documenté à un bel effort humain.

19 janv. — On ne peut servir deux maîtres, c'est une vérité bien connue. La grande étoile du hockey Maurice Richard vient de l'apprendre à ses dépens. Depuis plusieurs mois, il prêtait son nom à une chronique sportive paraissant dans un hebdomadaire de Montréal. Jusque là, tout paraissait inoffensif. Les choses se sont gâtées quand Richard a signé un article véhément et courroucé contre M. Clarence Campbell, le président de la National Hockey League. Ce dernier est accusé de

manoeuvres dictatoriales et d'ostentation à l'égard des joueurs canadiens-français. J'ignore ce qu'il y a de fondé dans ces griefs, encore qu'ils me paraissent de prime abord exagérés comme le sont presque toujours ces dénonciations inspirées par la colère, mais ce que je sais bien, c'est qu'ils ne devaient pas porter la signature de Maurice Richard. M. Campbell a fort mal pris la chose, il s'en est ouvert aux autorités du club Canadien, qui ont entrepris d'amener à résipiscence leur bouillant patineur. Maurice Richard n'a pas tardé à se rendre à Cannossa, il a fait amende honorable, il a fourni des gages de sa bonne conduite et il a abandonné sa carrière imprévue de journaliste. Si nous perdons un confrère, nous conservons l'un des joueurs les plus sensationnels de toute l'histoire de hockey. Je ne lui causerai nul chagrin en remarquant que nous le voyons beaucoup mieux sur la glace que derrière un clavographe. Chacun son métier, c'est encore une bonne règle de vie.

20 janv. — Les législateurs américains et canadiens bénéficieront sous peu d'une majoration de traitement. Certaines gens, plus pressés à critiquer qu'à réfléchir, prétendent que c'est un tort de gaver ceux qui ont pour mission de rédiger ou d'appliquer les lois. On oublie des faits patents. Législateurs et juges doivent, pour assurer la dignité de leur office, mener un train de maison conforme à leur rôle dans la vie sociale. On s'expliquerait mal qu'ils fussent mener l'existence besogneuse et obscure de ceux qui ne détiennent aucun mandat public. Leur prestige en subirait une

durable éclipse. D'aucuns en viendraient forcément, pour équilibrer leur budget, à se livrer à des trafics d'influence ou à quelque autre activité douteuse dont nous aurions raison de nous plaindre. On entend répéter: Après tout, personne ne l'a obligé à devenir député, ministre ou juge; s'il ne trouve pas que c'est assez rémunérateur, qu'il se démette de ses fonctions! C'est malheureusement ce qui s'est produit trop souvent. Des hommes qui avaient siégé plusieurs années au Parlement où ils avaient acquis une expérience précieuse ont dû à regret rentrer dans la vie privée pour être en mesure de s'acquitter convenablement de leurs obligations familiales. L'intérêt général gagne-t-il à ces défections?

21 janv. — Une purge non-sanglante s'est effectuée en Yougoslavie. Les faits sont simples. Milovan Djilas, personnage en vue du régime, a écrit certains articles qui ne sont pas dans la ligne actuelle du parti. Il s'est montré non-conformiste. Il s'est opposé à une discipline trop rigoureuse et surtout il a porté des accusations contre certaines épouses des dignitaires du régime. Que leur reprochait-il? De témoigner de la hauteur à l'égard des femmes qui ne portaient pas de cicatrices, c'est-à-dire qui n'avaient pas milité dans les rangs de la résistance au cours de la guerre. Maladresse ou insigne. Djilas était chevaleresque, il se portait surtout à la défense d'une jolie actrice qui n'est

même pas, soit dit en passant, sa femme, mais celle d'un de ses collègues, et pour qui — sait-on jamais? — il nourrissait peut-être une flamme secrète. Liaisons sentimentales, liaisons dangereuses. Comme on le voit, au pays de Tito, tout titisme est interdit. Le dévotionnisme demeure hors la loi. Mais enfin le sang n'a pas coulé; c'est un progrès sensible sur ce qui se serait produit il n'y a que quelques années.

22 janv. — Le peintre Arthur Lismer a prononcé au Canadian Club une allocution qui a suscité quelques réactions vives. Il a fait preuve d'une brutalité inattendue. A l'entendre, nous sommes le peuple qui manque le plus de goût au monde et notre régime éducatif n'est qu'un archaïsme. Notre médiocrité est-elle aussi profondément enracinée? M. Lismer n'est-il pas tombé dans le traquenard qu'est cette figure de rhétorique appelée hyperbole? Il eût fallu, pour que la critique portât vraiment, éviter une généralisation abusive et fournir quelques explications historiques qui rendent compte de l'état actuel de la culture au Canada. Le conférencier n'a peut-être voulu que provoquer un petit scandale et nous obliger à faire chacun pour soi un examen de conscience. A cet égard, son intervention aura été d'une saine hygiène.

23 janv. — La Suite marine de Robert Choquette demeurera dans les lettres canadiennes l'oeuvre la

plus généreusement arrosée qui soit; plusieurs réceptions de belle tenue pour rendre hommage au poète, pour entamer des conversations avec le Tout-Montréal mondain, pour absorber des consommations, pour grignoter céleri et olives, pour se glisser sous la dent quelques petits sandwiches. Ce n'est nullement désagréable. Si la poésie ne nourrit pas son homme, je commence à penser qu'elle réussit très bien à l'abreuvier.

Roger DUHAMEL, de l'Académie canadienne-française.

ÉTUDIANTS

Créez-vous un revenu supplémentaire en vendant des abonnements à l'Autorité.

Commission payée:

50 pour cent

les lettres

ÉLOI DE GRANDMONT

PLAISIRS

Il est difficile de dégager certaines lignes générales des tendances poétiques canadiennes. Depuis l'avènement du surréalisme, en France, les poètes d'expression française poussent à peu près partout comme des champignons.

Les écoles poétiques sont rares, et lorsqu'elles existent, elles sont éphémères. Notre siècle d'individualistes, avec le foisonnement de ses originalités, apporte aussi des préoccupations spéciales dont la principale serait le sens "artistique" de nos poètes. Il suffit de consulter les plaquettes publiées depuis un an, à Montréal, pour voir que nos poètes se préoccupent beaucoup de la présentation de leur œuvre. Format, typographie, mise en page, choix du papier, tout nous prouve chez eux le désir de plaire à l'œil. Voilà au moins une qualité qui compense le souffle court dont souffrent plusieurs de nos jeunes auteurs. Eloi de Grandmont, par exemple, poète mûr qui ne veut pas abandonner les sérieux problèmes humains, mais plutôt chanter l'existence dans ce qu'elle a de joli, de simple, de chatoyant. "Plaisirs", son dernier recueil publié chez

Chanteclerc, contient 16 poèmes légers, magnifiquement présentés sur papier de luxe grand format. Ici, point de combat, point d'angoisse, aucune transcendance de la pensée. C'est la vie charmante, la vie facile, les plaisirs simples, bien transcrits. Plaisirs de l'œil, plaisir du rythme bien à point, plaisir des rimes, de la chansonnette. Les images sont faciles mais heureuses, l'invention est là, mais elle ne sent pas la recherche. De Grandmont laisse aux autres

le soin de fouiller l'esthétique. Avec "Plaisirs", il devient définitivement une sorte de troubadour égaré au siècle de la bombe atomique. C'est ce qu'il veut d'ailleurs. Mais la publication de "Plaisirs" lui a sûrement pris autant d'heures que la composition des poèmes qu'il contient. Voilà un signe du temps. Il ne faudrait pas, quand même, que la poésie devienne la servante de la typographie.

Wilfrid LEMOINE

Nouveaux Documents

St.-John Perse et Verlaine

"Saint-John Perse", trente-cinquième de la collection Poètes d'aujourd'hui (Pierre Seghers, éditeur), comprend dans 206 pages un choix de textes, une bibliographie détaillée avec bibliographie "critique" complète, quinze illustrations et un essai du poète-critique Alain Bosquet sur l'œuvre

du poète d'"Anabase". Cette première partie du volume aide beaucoup la lecture des grands versets de l'homme dédoublé qui fut ambassadeur de France, comme son ami Claudel, chassé de son pays par Vichy, privé de ses droits de citoyen, de ses biens. Son grand poème "Exil", comme le souligne Alain Bosquet, est une déclaration des droits du poète. Maintenant réhabilité par le gouvernement français (depuis la libération), il vit encore à Washington entre ses longs voyages dans les déserts du Sud, sur les côtes du Maine et du Canada.

Pour Alexis Saint-Léger (St.-John Perse est un pseudonyme), né à la Guadeloupe en 1887, l'œuvre idéale pourrait être anonyme; c'est pourquoi jamais, dans tout ce qu'il écrit, il ne livre la plus petite allusion à sa vie personnelle.

Mais l'ampleur de son verbe poétique est majestueuse; images et trouvailles ne satisfont jamais l'auteur de "Vents"; il lui faut un déploiement large qu'il atteint par superpositions successives et par rappels, le tout enveloppé dans une musique vaste comme le monde. Alain Bosquet nous livre certaines clés en ce qui a trait aux ressources métriques ou syntaxiques de Perse, après nous avoir fait aborder l'univers où se meut le poète.

Ce petit livre intéressera sûrement beaucoup de gens qui avaient peur d'entreprendre la lecture des grands poèmes de Saint-John Perse. Il leur fera comprendre le grand poète isolé et leur dévoilera une forme de beauté qui se situe en dehors, sinon au-dessus, des principaux courants poétiques contemporains.

Verlaine, lui, est mieux connu, et depuis longtemps, des lecteurs. Mais la 38ième parution de la collection Poète d'aujourd'hui (chez Pierre Seghers), à cause de l'abondance des documents, de nombreuses illustrations, de la bibliographie, du bon choix des poèmes présentés, groupe dans une même publication tout ce qu'il faut savoir sur l'auteur des "Romances sans paroles", et même plus, comme un curieux tableau des séjours de Verlaine à l'hôpital, des lettres, des dédicaces.

Dans son introduction, pages 7 à 128, Jean Richer résume toute la vie du poète en y apportant le résultat de longues recherches personnelles et dévoilant certains inédits.

Librement et avec lucidité, Richer étudie l'évolution poétique de Verlaine à la lumière des lectures de ce dernier, de ses fréquents voyages, de ses amitiés, fait ressortir tout le tragique de sa malheureuse existence, sa "liaison" avec Rimbaud, ange et démon, la "petite chatte blonde" (le mot est de Verlaine) qui griffa sa vie pour y laisser de profondes cicatrices.

Ce "Paul Verlaine" rattrait la mémoire et peut facilement servir d'ouvrage de référence.

W.L.

LA CHASSE ROYALE

Pierre Moinot, Prix Ste-Beuve 53 NOUS PARLE DE SA TECHNIQUE et rêve de chasser le chevreuil au Canada

(interview exclusive à l'Autorité)

"Ah monsieur, c'était le rêve de mon père d'aller au Canada..."

C'est avec cette phrase enthousiaste et nostalgique à la fois — presque insolite dans l'atmosphère terriblement parisienne des Deux Magots où nous nous rencontrons — que Pierre Moinot s'adresse à moi.

L'auteur de "La Chasse royale" (1), élevé dans la mythologie d'un Canada aux forêts profondes et aux nobles gibiers, me raconte que le premier roman qu'il écrivit, à 12 ans, "Flèches rapides", se passait parmi les sauvages de nos forêts...

"La Chasse royale", le deuxième roman publié de Pierre Moinot, est évidemment une histoire de chasse, dans les Vosges, mais d'une chasse, disons, absolue où la vie n'apparaît comme rien d'autre que la poursuite d'un gibier symbolique dans une forêt chargée de poésie, de mystère et de puissance d'envoûtement. Il est facile d'imaginer au lecteur canadien quelles affinités profondes relient le romancier de "La Chasse royale" aux poètes et aux amoureux de la forêt canadienne...

Originaire du Poitou, par surcroît, Pierre Moinot n'ignore pas que sa province a fourni de bons contingents d'ancêtres aux Canadiens. Juste avant la guerre, il fit une thèse sur les parlers de l'ouest de la France dans lequel il relevait l'origine mauresque de tous les noms comme Moreau, Morin, etc., qui font légion au Canada comme au Poitou.

Après avoir été fait prisonnier, puis libéré, Pierre Moinot se réfugia à Grenoble, en zone libre, où il passa les années 1941 et 1942. Il se rendit au Maroc par la suite, pour enseigner, mais comme il arriva 10 jours avant le débarquement américain, il s'engagea dans la 1ère armée avec laquelle il revint en France où il fut blessé et fit la campagne d'Allemagne.

Après la guerre, il se trouvait tout préparé (il avait complété sa licence en lettres à Grenoble après l'avoir commencée à Paris) pour une carrière de professeur... "Mais je ne voulais pas devenir professeur, me dit Pierre Moinot. C'est un métier qui me fait peur et qui demande trop de travail pour qu'on

se permette de le pratiquer sans l'aimer". C'est alors qu'il prépara le concours d'entrée à la Cour des Comptes, le passa et entra dans cet organisme juridique où il est depuis.

Ses nouvelles fonctions permirent à Pierre Moinot de publier quelques nouvelles d'abord, puis son premier roman "Armes et Bagages" (2) qui raconte 24 heures de guerre sur le front et, l'an dernier, "La Chasse royale" qui obtint la voix de Colette à chaque tour de scrutin du prix Goncourt et, finalement, le prix Sainte-Beuve...

—L'écrivain doit d'abord trouver son langage, me dit Pierre Moinot, et cela se fait par coups... Personnellement, je crois beaucoup au côté technique de l'écriture, à l'aspect presque artisanal de la construction d'une œuvre...

—J'imagine alors que votre livre se déroule d'après un plan très précis?

—On part avec un plan, me répond Pierre Moinot, mais pour s'empreser de le trahir. Nos prévisions ne sont pas correctes. Certains personnages que vous croyiez sans importance s'imposent à vous, prennent le premier plan... Tenez, le personnage de Marthe dans "La Chasse royale": je voulais en faire un personnage très important, presque central, mais en écrivant le roman je me suis aperçu que son caractère était fixe, qu'il ne contenait pas d'élément mouvant et dramatique propre à capter la curiosité du lecteur. Au contraire, un personnage en devenir prend, au cours d'un récit, une importance que nous ne pouvions pas mesurer d'avance...

Parlant de l'équilibre des parties d'un roman, Pierre Moinot me cite cette phrase de Flaubert: "Il faut que je polisse un peu mes chapitres: les boulons s'y voient trop".

—Il faut arriver précisément à ce que les boulons ne se voient pas, ajoute-t-il. Le lecteur ne doit pas être conscient de la structure secrète d'une histoire, mais simplement la sentir, en éprouver l'équilibre...

—Les autres romanciers de cette génération partagent-ils cette même préoccupation technique?

—On revient à une construction classique, me répond Pierre Moinot.

Cela n'est pas une question de mode, mais répond à une exigence fondamentale de la littérature. Je ne crois pas à une littérature qui ne serait pas classique... Evidemment, la conception classique peut conduire à des excès de construction. Mais ces excès ne seraient gênants que s'ils étaient trop visibles, et la représentation de la réalité chez les peintres, par exemple, ne devient art que parce qu'elle est, d'abord, beaucoup plus construite que la réalité elle-même. Construction en ce sens ne veut pas dire procédé... Il ne faut jamais faire le coup du procédé au lecteur (c'est le trahir), il doit sentir lui-même obscurément l'équilibre et la beauté de l'architecture d'un livre.

Se prêtant à une autocritique de "La Chasse royale", Pierre Moinot en révèle un élément de construction...

—J'ai voulu que le lecteur sente une opposition bien marquée entre les personnages masculins et féminins. Les hommes sont caractérisés par leur dynamisme; ils ne parlent jamais de leur passé, sont toujours en mouvement, occupés par la chasse. Les femmes, au contraire, vivent de leur passé et leur maison, minutieusement décrite, est chargée de souvenirs. La maison des hommes n'est jamais décrite, c'est comme si, mentalement, ils ne l'habitaient pas; ils sont toujours dehors...

—Le personnage de la jeune fille cadret-il dans ces deux groupes?

—J'ai voulu faire d'Hélène une silhouette. Elle n'est jamais décrite de l'intérieur. On ne la connaît que par ce qu'elle dit ou manifeste, et le narrateur n'interprète jamais son comportement... C'est ainsi que Philippe (le personnage central) la voit et je voudrais que le lecteur fut charmé par les mêmes choses qui ont envoûté Philippe... Je crois que le lecteur — cela est une nécessité secrète en lui — n'est pleinement satisfait que lorsqu'il trouve dans une œuvre un équilibre rationnel, et c'est ce que je cherche.

Pierre Moinot est un romancier très conscient de son art et soucieux d'une perfection totale qui soit autre chose qu'un éclat extérieur et purement formel. Il cherche une proportion intérieure, un

ordre profond et secret qui procure au lecteur une joie artistique complète.

Pierre Moinot est aussi l'écrivain très sympathique qui me question-



ne, avec une curiosité passionnée, sur les beautés du Canada et rêve d'aller, un jour, chasser le chevreuil et l'original dans nos forêts...
HUBERT AQUIN

Livres Reçus

Du CERCLE DU LIVRE DE FRANCE
Sélection de février 1954:

UN HOMME D'OUESANT, d'Henri Queffelec.

LA CHASSE ROYALE, de Pierre Moinot (Prix Ste-Beuve).

DES EDITIONS PIERRE SEGHERS

SAINT-JOHN PERSE (COLLECTION POETES D'AUJOURD'HUI) par Alain Bosquet. Numéro 35 de la série. 206 pages avec illustrations, manuscrits re-produits et textes choisis.

PAUL VERLAINE (COLLECTION POETES D'AUJOURD'HUI) par Jean Richer. No 38 de la collection. 238 pages avec illustrations et documents. Textes choisis.

HELENE OU LE REGNE VÉGÉTAL, deux volumes de 93 et 85 pages, par René Guy Cadou. Collection "Poèmes choisis". Ceux-ci datent de 1944-48, et 1951.

LE CHIFFRE SEPT, long poème de Jean Cocteau, écrit sur une suggestion de l'éditeur. Cahier numéro 270 de la collection bi-mensuelle "Poésie 53".

Somerset Maugham a 80 ANS



Le 23 janvier, W. Somerset Maugham, doyen des écrivains anglais, célébrait son 80ème anniversaire de naissance.

Cet homme qui donne des "recettes" pour devenir écrivain, qui n'a pas la foi mais qui ne veut pas convertir qui que soit à ses idées personnelles, jouit actuellement d'une réputation mondiale, d'un bon état de santé, après une grave maladie il y a deux ans. Ses livres sont traduits dans les principaux pays du monde où ils touchent un public vaste et varié, public qui souvent l'a connu par l'entremise du cinéma ("Razor's Edge", "Trio", "Quartet", "Encore", "The Moon and Sixpence", etc.).

Grand voyageur, il habite maintenant la Riviera française et projette, avant d'abandonner complètement "les cieux nouveaux", un dernier voyage en Espagne.

Son âge avancé ne lui donne aucune crainte. Dans le calme de ses dernières années, il ne formule aucun autre projet littéraire; il veut profiter joliment de son indépendance au milieu de quelques amis, dont le peintre Matisse pour lequel il a beaucoup d'admiration.

Il déclare ne plus vouloir écrire, sachant ou craignant avoir perdu le souffle nécessaire, la subtilité voulue. Ce qui frappe le plus chez lui, c'est sa joyeuse résignation. Il accepte ce qui lui arrive, avec calme. S'il a beaucoup voyagé, sans se lasser, c'est qu'il a cette faculté d'adaptation. Le seul fait de prendre le train, l'avion, le bateau l'a toujours réjoui. "Aller vers" un nouveau pays le rendait toujours heureux et l'incitait au travail. C'est d'ailleurs au cours de ses voyages qu'il écrivit la majorité de ses livres.

Maugham parle en ces termes de la critique: "A vingt ans, les critiques me trouvaient brutal, à trente ans, intrinsèque, à 40 ans, cynique, à 50 ans, habile et à 60 ans ils me trouvaient superficiel!"

Il ne s'est jamais voulu "artiste". Il écrivait plutôt ses livres pour "distraindre et intéresser". Sa grande expérience de la vie aura peut-être compensé...

ROSE MACAULAY

Plaisirs des ruines

Rose Macaulay, un des esprits les plus subtils et les plus pénétrants de la littérature anglaise contemporaine, vient de publier un livre original et passionnant, intitulé: "Pleasure of ruins" (Le Plaisir des Ruines). (1)

L'auteur étant surtout connu pour ses romans, ce titre peut, de prime abord, sembler quelque peu surprenant à quiconque n'a pas lu deux de ses ouvrages précédents, une anthologie intitulée "The minor Pleasures of Life" (Les petits Plaisirs de la Vie) et une délicate collection d'essais, "Personal Pleasures" (Plaisirs Personnels).

Ceci suffit pour indiquer que Rose Macaulay est un expert en ce qui concerne les plaisirs humains, fait qu'elle rappelle dans sa préface en disant qu'elle aborde son nouveau sujet en "amateur de plaisirs".

Elle nous montre avec art que l'amour des ruines est un sentiment presque universel, qui s'est manifesté de maintes façons au cours de l'histoire.

Mis à part le côté pittoresque des ruines, la source du plaisir que beaucoup d'entre nous tirent de la contemplation de temples croulants ou de cités mortes réside sans nul doute en l'attrait romanesque du passé.

Miss Macaulay ne nous donne pas un catalogue des ruines du monde, mais une analyse de cet attrait. En évoquant la poésie mystérieuse de pierres témoins de gloires disparues, elle fait parfois vibrer une corde d'exquise mélancolie.

"De toutes les ruines", écrit-elle, "les plus émouvantes sont celles des cités depuis longtemps désertes qui se sont désagrégées de siècle en siècle, dont les rues abandonnées sont envahies par forêts et buissons, dont les monuments délabrés sont devenus le repaire des lézards

et des hiboux".

Le livre, admirablement illustré, traite d'une quantité prodigieuse de ruines, allant de la Chine à l'Amérique Centrale en passant par l'Indochine, Goa et le Yucatan, et comprenant même les ruines artificielles construites par les plus romantiques de nos ancêtres.

Avec ses propres réflexions, Miss Macaulay cite celles que les ruines inspirèrent à des centaines de voyageurs à travers les siècles, depuis Pausanias jusqu'à Chateaubriand. Ainsi, les pages consacrées à Rome, qui occupent nécessairement une place importante, nous font entrevoir une collection de personnages aussi divers que Walpole, Shelley, Stendhal et Henry James.

Nous voyons Athènes par les yeux de Byron, tandis que sous la plume de l'auteur l'ombre de Socrate émerge des restes d'une acropole antérieure à celle qu'on admire aujourd'hui.

A Mycènes, nous rencontrons Edmond About méditant sur les tragédies et les amours incestueuses des Atrides. En Égypte, le roi Edouard VII et la reine Alexandra se promènent sur des ânes blancs parmi les palais des Pharaons.

Le nombre des civilisations disparues, lorsqu'on les examine d'aussi près, est plus grand qu'on ne l'imagine et le sujet a entraîné Miss Macaulay à écrire un long ouvrage. Toutefois, plus on parcourt ses pages, plus on est captivé, non seulement par les faits qu'elle révèle, mais par son langage et sa pensée. Elle a réussi à écrire un ouvrage extrêmement érudite sans jamais nous rendre conscients de son érudition. Son style est en apparence simple et direct, mais son vocabulaire est aussi vaste que choisi. Il est rare de rencontrer une telle abondance de phrases dans lesquelles la musique des mots, à part leur

beauté intrinsèque, soit si parfaitement appropriée à l'évocation des atmosphères.

Bref, c'est un livre de chevet idéal qu'il faut savourer à loisir.

Philippe DARNAY

(1) Weidenfeld and Nicolson, Londres, 25 shillings.

CITÉ LIBRE

SOMMAIRE

- L'élection fédérale: prodromes et conjectures Pierre ELLIOT TRUDEAU
- Critique de notre psychologie de l'action Pierre VADBONCOEUR
- Dissidence Gerard PELLETIER
- Remarques sur l'éducation secondaire... Marcel RIOUX
- Chroniques sans suite... Jean-Guy BLAIN

FLECHES DE TOUT BOIS

CHRONIQUE DU TEMPS PERDU

La vieille mendiante J.-G. B.

Volume III

8

50 cents le numéro

EN VENTE CHEZ LES LIBRAIRES

Chez Borduas, à New-York

"LA SITUATION DES BONS PEINTRES AMERICAINS EST A PEINE MEILLEURE QUE CELLE DES NOTRES."

D'immenses murs tout blancs, une grande verrière qui jette une lumière dont rêvent les peintres. Ce serait déjà bien comme salle d'exposition, et d'ailleurs de nombreux tableaux, petits et grands, révèlent dès le premier regard, des choses inconnues. Une atmosphère d'opulence aussi, non pourtant qu'il y ait de signes de "luxue", mais parce qu'il semble y avoir des trésors de travail cachés ici et là. Cet endroit inouï, c'est l'atelier de Borduas, sur la 17e rue, à New-York. "C'est là un événement de ma vie", me dit le peintre, en me montrant le jour, "car c'est la première fois que je puis peindre à une lumière autre que celle-là". Et il m'indique un précaire échafaudage au sommet duquel est attaché un réflecteur contenant deux lampes, une bleue et une jaune. "C'est sous la lumière de cet arrangement-là que j'ai peint toutes mes toiles, jusqu'à mon arrivée aux Etats-Unis".

L'exil volontaire ne semble pas déprimer Borduas. Il est gai, confiant. Et joyeusement il me confie, en indiquant peintures, ateliers et projets: "C'est une grande folie, de risquer là tout ce que je possède". Derrière des paroles aussi simples, l'on sent quelque chose d'organique, d'une étonnante puissance: l'artiste a voulu, en un sursaut de générosité, fonder la totalité de ses énergies dans son art. Il y a réussi, et explosivement, comme le laisse voir l'évolution étonnante que l'on constate entre les toiles les plus ré-

centes et d'autres qui ne datent même pas d'une année.

New-York a-t-il été pour le peintre la source de force et l'occasion d'élargissement auxquelles il s'attendait et ses amis avec lui? Borduas, qui a l'habitude ni de se ménager ni de ménager le confort moral de ses interlocuteurs, répond, avec une franchise rare: "Non, New-York me déçoit". Pourtant, sa peinture est vibrante de vitalité, sa galerie réputée a accepté d'exposer ses œuvres. Que manque-t-il donc à Borduas? Tout simplement, il s'est aperçu qu'à proprement parler il n'existe pas de milieu artistique dans la métropole américaine. Qui n'a pas entendu parler de la grande solitude des écrivains américains? Eh bien, le même état de choses existe en ce qui concerne les peintres, et les sculpteurs. On se rencontre lors de tel "party", ou à quelque vernissage important, mais il n'existe aucune contrepartie de ces communautés d'artistes qui ont fait de Paris la capitale des arts. Il n'existe pas non plus cette fraternité entre praticiens d'un même art que l'on retrouve à Montréal. "Un si grand atelier, et personne n'y vient à peu près", me dit Borduas. Et j'ai rencontré deux autres artistes dont la réputation n'est plus à faire là-bas qui m'ont parlé dans les mêmes termes. Quant aux critiques d'art, ils semblent poursuivre leur chemin d'exposition en exposition sans rencontrer les peintres. A croire même qu'ils

s'en tiennent volontairement éloignés. Simplement, c'est qu'aux E.-U. on est peintre et toutes sortes de choses encore — dont un membre de la foule anonyme attirée par les caravansérails qu'y sont les grandes villes.

Toutefois, Borduas ne considère pas la partie comme terminée. Mais il songe déjà à retourner à Paris. "Si nous pouvions nous grouper là-bas quelques peintres canadiens, il est certain que notre groupe, avec sa vitalité et son originalité, parviendrait à un riche développement qui le ferait rapidement connaître. Nous pourrions même faire école". Borduas est trop lucide pour croire que cette génération-ci de peintres canadiens puisse trouver son plein épanouissement au Canada. Les difficultés de tout ordre forment un obstacle épuisant, sinon stérilisant.

Cher ami,

Depuis que vous m'avez posé vos deux questions: "pourquoi avoir quitté le pays et quels sont mes espoirs en la jeune peinture canadienne", je n'ai plus eu de repos. Et, je crains devoi vous désappointer.

Il est ou trop tôt ou trop tard pour y répondre. Elles soulèvent une masse de sentiments peu propices aux idées claires. J'ai l'impression d'être entre mon passé et l'avenir: plus près cependant de l'avenir — dans une action où de nouveaux espoirs se précipitent chaque jour davantage — que d'un passé qui s'estompe, mais me trouble encore.

J'exprimerai seulement l'espoir que cette jeune école née à Montréal et qui s'y perpétue, au moins par l'enseignement et par la critique, puisse un jour prendre sa place naturelle dans l'actualité universelle de l'art. Après avoir eu — la première au Canada — l'honneur d'en rejoindre l'esprit, il ne serait que juste d'en reconnaître le fait.

Mille amitiés,
P.E. Borduas.
New York, le 12 janv. 1954.

Mais ce n'est pas, quoiqu'on en pense au premier abord, la fuite que conseille à Borduas. Tout simplement, l'auteur de "Refus global" et de "Projections libérales" cherche à pousser jusqu'au bout, son expérience, avec tous les risques que cela comprend et tous les renoncements aussi. De même qu'il sait que c'est pour lui l'unique moyen d'être pleinement homme, il l'indique à ceux dont les virtualités sont tenues en laisse par les circonstances.

C'est avec le plus grand plaisir qu'il évoque l'image du groupe de jeunes, peintres et écrivains, qui lui est si intimement lié à Montréal. Si ce groupe n'a pas encore eu autant d'influence qu'on en pouvait attendre, c'est que dit Borduas: "Aucun d'entre eux n'a encore été gâté et choyé". Avec un sourire: "Pour qu'un public évolue, il lui faut avoir l'exemple de quelques écrivains dont le sort soit facile". Le succès est le plus puissant des arguments, et même si ceux qu'il convertit ne sont pas souvent touchés bien profondément, ils seront tout ce qu'il faut pour faciliter l'existence des authentiques travailleurs artistiques ainsi que leur rôle éducatif.

Borduas voit avec le plus grand intérêt le développement du Centre artistique auquel travaillent plusieurs de ses amis de Montréal. C'est par de tels moyens que le noyau vivant pourra véritablement rayonner, croître. Il avait, m'a-t-il raconté, souvent encouragé un de ses amis à fonder à Montréal une galerie de peinture qui formerait par ses audaces l'opinion de tout un public, et qui accumulerait une collection de première importance dans la formation de nos jeunes artistes.

Je signale à Borduas l'extraordinaire prolifération des journaux à scandale dans la métropole et les succès inouïs qu'ils rapportent auprès d'un public débilitant. "Voilà un signe d'instabilité dont les autorités devraient s'inquiéter; cet intérêt pour l'insolite montre qu'il y a des forces en action qui pourraient avoir un

résultat explosif un jour. Diriger ces esprits aux abois, vers des poursuites créatives, serait le meilleur moyen pour les gouvernements d'éviter une catastrophe". Evidemment, ce n'est que dans cet esprit négatif que l'on peut attendre d'importantes mesures favorables à la vie des arts de la part d'autorités qui ont toujours été fermement convaincues qu'un peuple ignare et inculte était un peuple docile.

Qui Borduas considère-t-il comme étant de première importance dans la peinture américaine? Il avance quatre noms: Pollock, Motherwell, Gottlieb et Bazziotes. Toutefois, il fait une réserve pour le dernier, qu'il dit tombé dans les formules depuis quelque temps. Dans l'ensemble, la peinture américaine souffre de son manque de cohésion; comme il n'y a pas un véritable esprit artistique, avec ses hiérarchies, c'est la technique qui est l'élément primordial. Et si changer de technique signifie peu de choses là où domine un esprit, ou il n'y en a pas c'est tout ce qui compte. Donc pas de continuité, tant dans l'œuvre de la plupart des peintres que dans les agissements des groupes. Borduas me donne l'exemple d'un peintre bien connu et très suivi aux E.-U., Hoffman, maintenant avancé en âge, qui modifie sa peinture au fil des développements de la peinture contemporaine, tout en les apprivoisant.

La situation des bons peintres américains est à peine meilleure que celle des nôtres — à moins d'être appuyé par l'un des rares marchands vraiment importants de New-York, un jeune peintre fait face à une carrière très difficile; en général, le meilleur moyen d'arriver est d'aller se faire reconnaître à Paris. Borduas me cite le cas d'un excellent peintre américain, Gorki, qui eut une existence très pénible, mourut jeune, et est maintenant reconnu d'une façon générale.

Cet article sur Borduas peut sembler manquer de précision — c'est que coïncident de l'importance qu'attache notre ami à la concision dans l'expression d'idées, et la façon dont il pèse ses mots, j'avais préféré lui demander de mettre sur papier lui-même les idées qu'il m'avait exprimées. Mais pour un peintre, surtout un peintre en pleine force, écrire, exprimer des idées d'une façon définitive, se soumettre aux raideurs du langage, c'est parfois un véritable supplice. Il n'a cependant fait parvenir, pour "L'Autorité", la brève lettre ci-jointe, à quoi le présent article sert d'introduction.

François BOURGOGNE

TV RADIO TV RADIO TV

Jacques Normand ou la citronnade sucrée

Une trentaine de journalistes montréalais ont décerné, jeudi dernier lors d'un dîner au "400" les prix "Citron" et "Orange" aux vedettes de la radio, de la TV et du théâtre.

Le Citron (à celui que les journalistes trouvent le moins sympathique) est allé à François Rozet, section masculine, et à Jean Després, section féminine.

Le jury offrit l'Orange (vedettes les plus sympathiques) à Jean Duceppe et Juliette Béliveau. Jacques Normand, de son côté, fut éliminé: un nombre égal de jurés voulait lui donner le Citron et l'Orange... la versatilité du fan-taisiste lui a donc valu et le vinaigre et le sucre.

Et les citrouilles

Le même jury profita aussi de l'occasion pour commenter les émissions radiophoniques et télévisées: les plus mauvais programmes furent décorés de la Citrouille; Maman Jeanne (radio) et Le bricoleur (TV, avec Corry Thompson).

Quant au prix "Rasoir", un inconnu frustré est en train de se le mériter, toujours avec l'aide des journalistes.

Un vice de la radio

Séraphin, Donald et St-Adèle, comme toutes nos bonnes vieilles traditions, sont gelés, immobiles et toujours au même point. Les auditeurs de "Un homme et son pé-

Exposition Borduas A LA GALERIE PASSEDOIT

L'exposition des œuvres de Borduas à la galerie Passédoit, sur la 57ème rue, à New York, survenant en même temps que l'exposition de Jean-Paul Riopelle, son ancien élève, à la galerie Pierre Matisse, est un événement dont l'importance n'a pas été suffisamment soulignée dans la presse canadienne. Mais en plus de la signification d'un tel fait, que l'on laissera à chacun de dégager pour soi, il y avait l'importance intrinsèque d'une exposition qui montre une œuvre en pleine évolution.

Sur 24 toiles, le tiers environ

moins une fois ou deux dans des expositions collectives ou dans des collections, peut être ramenée à un ensemble de taches planétaires concentrées dans le centre d'un espace de coloration plutôt neutre touchant en tous points aux limites du tableau. Mais par la suite, ces constructions deviendront de plus en plus irréalistes, et dans une toile comme "Les arènes de Lutèce", on peut remarquer que le tableau ne comprend plus d'éléments privilégiés. Une telle peinture atteint à un degré de pureté plastique rarement vu dans l'histoire de l'art.

des rares colonies de peintres, aux E.-U., a été marqué par le début de sa nouvelle évolution, ou de sa révolution. Les cadres se brisent déjà dans les "Boucliers encharnés", et la note mélancolique de la "Passe au nid d'avions" se dissout dans la couleur éclatante comme une entrée de cors dans les "Boucliers". Dans ses œuvres les plus récentes, que j'ai pu voir à son atelier, Borduas renverse le rôle des fameux blancs qui font de ses œuvres anciennes des joyaux. Maintenant la couleur, au lieu de servir le blanc, nage dans de vastes



"Les Arènes de Lutèce", tableau de Borduas, exposé à New-York.

étaient d'un genre que Borduas a maintenant dépassé, si l'on peut dire. La plus ancienne avait pour date 1947: "Prêtre et nonne de Babylone". On y est très proche de la peinture surréaliste, mais sans l'élément d'agressivité qui a caractérisé celle-ci en France. Car ce n'est pas dans un monde fabriqué de pièces arrachées au nôtre que nous introduit le maître de la nouvelle peinture canadienne, mais dans un monde nouveau et libre, dont seule la structure générale semble encore reconnaissable. Jusqu'à la période la plus récente, la peinture de Borduas demeura "euchlidienne", en ce sens que l'on apercevait chaque tableau comme étant composé d'un objet, ou d'une collection d'objets, flottant dans un espace qui semble quelque fluide vital. La composition de ces tableaux, que chacun a pu voir au

Lors du vernissage j'ai rencontré le peintre Motherwell. Parlant de Borduas, il a cette phrase: "Le Courbet du XXe siècle". Il pouvait par là signifier bien des choses, mais il faisait sûrement par allusion à cette sympathie pour la vie et l'univers qui se dégage de la plupart des œuvres de Borduas. J'ai eu, mais de froideur ou d'inhumanité chez lui. Sa sérénité est celle d'un saps qui traduit une longue et riche expérience par quelques aphorismes à méditer pendant des âges. Il est un fait que quiconque a vu une toile de Borduas ne l'oublie jamais.

Son séjour à Provincetown, une

plages de matière et crée ces accidents qui permettent à l'œil d'élaborer mille compositions diverses. Il faut un métier d'une sûreté extrême pour que chacun de ses gestes soit de nature à susciter, à créer plutôt, de nouvelles valeurs picturales. Une telle démarche est pleine de risques pour le peintre et le suppose en incessante sympathie avec ses matériaux. Il y a même là un élément dramatique — la voie ouverte est tellement personnelle que l'on retient son souffle en songeant que l'œuvre du peintre n'en est sûrement pas à un état définitif.

F. B.

Le coeur et l'intellect

Montréal ne jouit peut-être pas de l'une de ces saisons météoriques qui illuminent le ciel artistique new-yorkais, mais les amateurs de musical y voient parfois filer des étoiles d'une rare beauté.

Deux de ces astres firent récemment irruption à Montréal sous la forme de deux pianistes tellement différents l'un de l'autre qu'on a du mal à les imaginer issus du même espace. Monique de la Bruchollerie a fait ses débuts à Ville Mont-Royal, le 18 janvier, et Glen Gould a pris part à un récital donné conjointement avec le ténor Jean-Paul Jannotte pour la société Pro Musica, le 24, au Ritz.

Mme de la Bruchollerie ne considère pas le piano comme un instrument à percussion (dixit Stravinsky). On se demande si elle l'aborde même comme un instrument musical. Cette longue harpe couchée dans une boîte de bois semble plutôt un écran contenant les cordes de son coeur dont elle tirerait de ravissantes sonorités. Elle joue avec ses émotions d'une manière tellement dénuée d'inhibitions qu'on écoute son jeu comme une confidence. Elle se livre toute entière dans ses interprétations et révèle non seulement une sensibilité nerveuse, une fine pénétration, une subtilité de goût incomparables, mais encore une personnalité vivante et forte.

Monique de la Bruchollerie a joué Vivaldi, Mozart, Chopin, Debussy, de Falla. Le style approprié à chacun de ces compositeurs leur est rendu, bien que la vérité n'empêche jamais l'artiste de projeter cette autre vérité de sa conception artistique individuelle. Il va sans dire que sa technique est impeccable, voire transcendante. Cette grande artiste aura laissé ici davantage que l'éphémère traînée lumineuse d'une comète: un souvenir impérissable.

Glen Gould a vingt et un ans. Ce pianiste de Toronto possède de la musique une connaissance prodigieuse, de Bach une science profonde, de l'art une compréhension

houleuse pour un jeune homme de son âge. Au point de vue technique, il fait pâlir ce que nous avons entendu chez nous de plus brillant. Ajoutez à cela que, protagoniste quasi maniaque de la musique dodécaphonique, il a gravé dans sa mémoire tout ce que Schoenberg, Berg, Webern et autres représentants des douze tons, ont écrit pour le piano.

Ces rapports étroits avec la musique sérieuse (qui, pour être comprise, exige outre l'audition l'étude de la partition) ont aiguisé en Glen Gould un esprit d'analyse qui lui permet de donner des quinze "Inventions" à trois voix de Bach (ou Sinfonias) l'interprétation juste, extraordinairement lucide et convaincante d'un artiste mûr, à un âge où les pianistes en sont encore à piétiner les ballades de Chopin.

Je dois avouer, en dépit de l'admiration que Glen Gould soulève en moi en tant que virtuose, que j'éprouve un peu de la découverte trop intéressée à l'inextricable mécanisme musicale de Bach s'il ne m'était advenu tout à coup, en l'écoutant, qu'une âme anime cet artiste, une âme encore timide qui redoute de mettre à nu ses émotions intimes devant l'effronté public, mais une âme d'élite dont on apprécie même la discrétion. Il est possible que Glen Gould s'amuse avec ce que compte de cérébral la musique de Bach — de là, il n'y a qu'un bond aux dodécaphonistes, bien qu'ils soient seuls en comparaison avec l'auteur des "Inventions" — comme un génial mécanicien. Toutefois, ce mécanicien, maître de son engin, ne se contente pas de suivre des rails rigides et immuables; il s'avance, éperdu d'admiration et confondu de joie, dans le merveilleux et capricieux labyrinthe.

J'espère que Glen Gould ne demeurera pas toujours cet étonnant adulte de vingt et un ans, mais qu'à quarante il lui sera donné d'exprimer plus librement la sensibilité qui revient à la jeunesse et qu'il est trop gêné aujourd'hui pour laisser éclater.

Paul ROUSSEL

Clark Gable, John Wayne et PIERRE FRESNAY M. Fabre chez les insectes

Sous le signe de l'intelligente simplicité, la vie du grand naturaliste "Monsieur Fabre", intimement mêlée à celle des insectes. Les qualités terribles de Pierre Fresnay, les exceptionnelles scènes de la vie intime des insectes, certains dialogues trop touchants,

quelques fois, nous arrache. Les seules scènes (nombreuses) de la vie des insectes, parfaitement réussies, donnent à l'histoire de "Monsieur Fabre" un intérêt capital qui se noue aux différentes étapes de la vie du grand bonhomme rude et sincère qui osa insulter les



le dévouement surhumain de ce monsieur Fabre pour la noble cause de la connaissance, font de ce film à la fois un document du plus haut intérêt scientifique et humain. Nous lui pardonnons facilement les larmes qu'il veut, quel-

représentants officiels de la science de son temps, sûr de posséder des secrets que les préjugés et l'ignorance ne voulaient pas connaître. Une belle leçon d'humanité et d'intelligence.

MOGAMBO

John Ford nous donne de belles images de l'Afrique où il a transporté son équipe dans quatre ou cinq pays; images qui rappellent, de temps à autre, celles de "Quiet Man". Et rien de "super-colossal". Certains paysages grandioses ne négligent pas le détail et respirent une intimité difficile à produire.

L'histoire des cet américain chasseur de fauves et guide dans les plaines et les forêts noires, prend un accent très humain qui d'emblée la classe avant les habituels films africains sortis de Hollywood. Ava Gardner dans le rôle de la new-yorkaise typique est bien en place et donne toute la vérité nécessaire à son personnage amusant, sincère, malgré tout sympathique. Arrivent de Londres deux naturalistes, un jeune couple. La femme se laissera fas-

cinier par le chasseur (Clark Gable). L'Américaine et l'Anglaise, totalement différentes, luttent pour l'amour de ce paquet de muscles orné d'une moustache, aux épaules carrées et à la poitrine style "Mr. America". Quelqu'un soit l'enjeu, la bataille est intéressante et habilement menée. Mais...

Mais la censure est passée, encore une fois, nous laissant tout pantoufles, obligés de reconstituer plusieurs scènes, d'imaginer de longs dialogues ou certaines images nécessaires. Malgré tout, MOGAMBO est un spectacle qui défend et, souvent, qui nous tient. Comme réalisation John Ford, nous nous serions quand même attendus à mieux; la faiblesse, voire même le ridicule de certaines séquences, ne semblent pas être de lui.

Les ailes gelées du cinéma américain

Les studios Warner Bros. voulaient rendre hommage aux aviateurs américains, aux pilotes de lignes. Ils ont tourné "Island in the Sky" avec John Wayne qui n'en finit plus de geler à 10 ou 70 sous zéro, près de son avion en panne tandis que ses trop sensibles copains du ciel survolent le Labrador et le Nord du Québec.

Aucun cliché ne nous est épargné. Certaines séquences qui auraient pu éveiller notre torpeur nous laissent froids, nous aussi, tant elles étaient mal jouées.

"Island in the Sky", à mettre au fond du deep freeze et à oublier sous les légumes et les din-

W.L.

Vincent Massey parle aux Juifs

La participation des Juifs à notre culture

Je suis très heureux d'être des vôtres en cette occasion. Permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes félicitations et mes vœux les plus sincères pour le succès de cette grande réunion nationale. Si je ne m'abuse, votre organisme représente toutes les collectivités juives qui, au Canada, ont pris conscience de leur existence en tant que telles. Au moyen de groupements locaux, disséminés dans chacune des grandes régions géographiques du pays, vous vous tenez au courant, m'a-t-on dit, des besoins de tous les Juifs canadiens, ainsi que des questions qui les intéressent, et vous êtes en mesure de parler en leur nom tant sur le plan international que sur le plan national. A mon avis, monsieur le président, c'est là une réalisation remarquable et même plutôt rare. Luttant contre diverses formes d'isolement, nous cherchons à réaliser la coordination et la cohésion dans notre pays. Le Canada doit beaucoup à d'importants groupes culturels et religieux comme le vôtre, qui ne ménagent ni leur temps ni leur argent lorsqu'il s'agit de fournir un apport vraiment précieux à notre vie nationale commune.

Il y a quelques années, j'ai eu l'honneur et le plaisir de me renseigner à fond, par des contacts personnels, sur l'activité de plusieurs de ces groupements; j'ai gardé, par exemple, un très bon souvenir de mes entretiens avec un représentant de votre groupe dans la ville de Montréal. Je me souviens du magistral exposé qu'il fit alors des buts que vise le Congrès juif: établir les normes les plus élevées de citoyenneté en favorisant, jusqu'à la participation active, toutes les œuvres nationales de nature patriotique, culturelle et humanitaire qui tendent à stimuler l'esprit de compréhension et de bonne entente entre les divers groupes ethniques.

Votre représentant a exposé d'une façon habile, je dirais même éminemment humaine, le point de vue de la demi-douzaine et plus de petits groupes minoritaires, comme il appelle modestement son organisation. Il a montré quel désir et quelle détermination animent tant de collectivités cultu-

L'une des 3 sources de notre civilisation

N'est-il pas vrai que, depuis les débuts de notre civilisation, les Juifs, — sans toujours s'en rendre compte, peut-être, — servent l'humanité et souffrent pour elle? Un commentateur français bien connu voit dans les Juifs une des trois sources d'où découle notre civilisation occidentale, les deux autres étant les Grecs et les Romains. Leurs œuvres assurent aux Grecs et aux Romains l'immortalité, mais la source juive, fécondante, est toujours parmi nous, même si la seule ampleur de son apport a ajouté aux périls et aux souffrances endurés par les Juifs.

Un auteur contemporain écrit: "... Les Juifs qui ont infusé sur le monde presque tout entier par leur foi inébranlable en un seul Dieu, Seigneur, Providence et Juge de tous". Le tout début de l'histoire du peuple juif, nous le savons tous, voit la révélation progressive et cumulative du Dieu saint et juste qu'a fait sienne le monde occidental tout entier. Combien peu nombreux sont les Gentils qui reconnaissent, qui savent même, tout ce qu'ils doivent au Juif qui répète chaque jour: "Écoute, Israël! L'Éternel, ton Dieu, est le seul Éternel".

Je n'ai guère besoin de rappeler à mon auditoire l'ancien concept d'un seul Dieu, d'un Dieu jaloux, exigeant une universelle fidélité, ni la loi qui transmettait sa volonté à son peuple élu. De là découle notre idée suprême d'une loi

Leurs tribulations nous ont enrichis...

"Une fable syrienne raconte comment le Dieu des Israélites soumit jadis un roi d'Israël à l'épreuve la plus rigoureuse qu'un dieu puisse faire subir à un mortel. Le Seigneur apparut en songe à Salomon pendant la nuit; Dieu lui dit: 'Demande ce que tu veux que je te donne'. Et Salomon répondit: 'Accorde... à

rolles qui veulent devenir parfaitement canadiennes, tout en estimant qu'elles ont non seulement le droit mais encore le devoir de conserver et de sauvegarder ce patrimoine intangible — bagage intellectuel et spirituel, a-t-on dit — qu'elles ont apporté avec elles. Elles croient à bon droit que ces traditions, qui leur sont précieuses, contribueront aussi à enrichir le régime d'existence commune qu'elles sont disposées à favoriser et à chérir.

J'avoue que je ne cite pas votre représentant au texte, mais je crois donner la substance de ses remarques. Il a soutenu que le Canada se doit d'accepter et d'accueillir une "culture multiple"; deux cultures principales et plusieurs cultures secondaires. En votre nom, il a réclamé d'adopter de mesures spéciales en vue de favoriser la bonne entente et la compréhension mutuelle, ainsi que le relâchement des tensions, en acceptant celles-ci, à mesure qu'elles se présentent, comme la rançon de l'expérience aussi riche que variée qui est la nôtre.

Personne, monsieur le président, ne saurait avoir meilleure qualité que l'un des vôtres pour aborder ce problème, puisque votre peuple, partout en minorité et disséminé au sein de toutes les nations du globe — au plus une demi-pour cent de la population, me dit-on — manifeste sans cesse dans la personne de chaque Juif loyal ce sens d'unité ainsi que cette assurance dans l'avenir que l'époque moderne est en voie de réaliser.

Et cependant, à titre de fervent de l'histoire, et aussi parce qu'il m'a été donné de jouir de nombreux aspects de la grande civilisation qui fait partie de notre héritage canadien, je dois dire que le rôle des Juifs dans toute communauté nationale doit être beaucoup plus accusé et beaucoup plus important que celui d'un simple groupe minoritaire parmi une demi-douzaine d'autres. Je veux, du point de vue de l'histoire et de la philosophie de notre civilisation, examiner brièvement avec vous ce rôle plus considérable. Impossible de faire un tel examen sans effleurer des points sensibles, mais la grandeur du sujet en rachètera, je crois, l'aspect tragique.

morale unique liant tous les hommes, où qu'ils soient; cette loi, également de justice et de miséricorde, lie les hommes entre eux ainsi qu'à Dieu.

Le concept de cette loi morale unique, émanant du Dieu vivant que dépeignent de façon si vivante les Écritures juives, est le fondement de notre idée d'une communauté humaine. Il en découle un devoir commun de tous envers tous, sans distinction aucune de race ni de langue, sans même faire entrer en ligne de compte les qualités personnelles. Cette contribution première et fondamentale des Juifs à la civilisation occidentale, fait non seulement de tous les Occidentaux, mais de tous les hommes, les débiteurs éternels du peuple juif. Je sais que les Juifs en ont conscience; je serais peut-être mal inspiré de m'étendre là-dessus aujourd'hui, mais pourquoi un Gentil ne reconnaîtrait-il pas publiquement une obligation dont tant de gens ne tiennent pas compte?

Il serait superflu d'évoquer notre dette culturelle, la dette survenue de tous les peuples de langue anglaise envers les Écritures juives. Toutefois, je suis tenté de vous donner lecture d'une citation, assez longue je le crains, mais dont l'excellence même interdit toute coupure. C'est un texte de l'historien Arnold Toynbee, parlant de l'extraordinaire mission du peuple juif et de son étrange destinée.

ton serviteur un cœur intelligent... Cette demande de Salomon fut au Seigneur. Et Dieu lui dit: 'Puisque c'est là ce que tu demandes, puisque tu ne demandes pour toi ni une longue vie, ni les richesses, ni la vie de tes ennemis, et que tu demandes de l'intelligence pour exercer la justice, voici, j'agirai

selon ta parole. Je te donnerai un cœur sage et intelligent, de telle sorte qu'il n'y aura eu personne avant toi et qu'on ne verra jamais personne de semblable à toi. Je te donnerai, en outre, ce que tu n'as pas demandé, des richesses et de la gloire, de telle sorte qu'il n'y aura pendant tout ton règne aucun roi qui soit ton pareil...'

"La fable du choix de Salomon, ajoute M. Toynbee, est une parabole de l'histoire du peuple élu. Par la puissance de leur compréhension spirituelle, les Israélites ont surpassé les prouesses militaires des Philistins et les prouesses maritimes des Phéniciens. Ils ne recherchèrent pas ces biens que les Gentils convoitaient, mais, avant tout, le Royaume de Dieu, et ces biens leur furent donnés par surcroît. Quant à la vie de leurs ennemis; les Philistins furent livrés aux mains d'Israël. Quant aux richesses: la Judée recueillit l'héritage de Tyr et de Carthage pour effectuer des transactions à une échelle qui dépassait les rêves des Phéniciens et sur des continents dont les Phéniciens ignoraient l'existence. Quant à la survivance, les Juifs restent encore eux-mêmes aujourd'hui, alors que les Phéniciens et les Philistins ont depuis de nombreux siècles perdu leur identité. Leurs anciens voisins, les Syriens, sont tombés dans le creuset où, comme des pièces de monnaie, ils ont été refondus et frappés d'effigies et d'inscriptions nouvelles, tandis qu'Israël a résisté à cette transformation alchimique accomplie par l'histoire, au creuset des Etats et Eglises universels et des égarements nationaux auquel nous, Gentils, tour à tour, nous succombons tous".

Victime du crime le plus odieux...

En parlant de l'ère chrétienne, je faisais abstraction, dans mon esprit, de l'époque actuelle. En réalité, si l'on prend le monde occidental dans son ensemble, il y a sûrement lieu de lui appliquer le qualificatif de non-chrétien, sinon d'anti-chrétien. A notre époque, comme le savent trop bien tous ceux qui sont ici, les Juifs ont été victimes du plus grand crime, du crime le plus odieux de toutes les annales de l'humanité. Je me demande si nous, les Canadiens qui sommes du nombre des Gentils, nous rendons bien compte de l'ampleur de ce crime. Nous en connaissons bien la nature. De nos jours, il y a peu de gens qui n'aient lu le récit des horreurs des camps de concentration et des chambres de la mort. Mais d'autre part, il est probable que très peu se font une idée réelle de l'ampleur de cette destruction qui dépasse l'imagination. Qu'on me permette d'ajouter tout de suite que je ne songe aucunement à limiter ce crime à un pays en particulier. C'est une tâche sur toute la civilisation occidentale et le symptôme d'une maladie qui nous a tous plus ou moins touchés. Ce crime est peut-être le cas de régression morale le plus accusé que le monde ait connu. Il a été perpétré au sein de la société occidentale qui connaissait les principes d'humanité, auxquels elle souscrivait, et se réclamait d'un amour que ses membres osaient appeler l'amour chrétien.

Ce qui fut ainsi un crime contre la lumière constituée par le fait même le véritable et ultime blasphème. Et puisque nous acceptons le principe d'une humanité solidaire, aucun être humain ne peut l'envisager, ce crime, sans un sentiment personnel de honte.

L'histoire des Juifs dans la chrétienté au cours de la longue période de l'ère chrétienne qui vit se former la civilisation occidentale, a été pénible et dure. Même si je le pouvais, je n'essayerais pas de l'exposer ici. Durant cette période, il y eut souffrances et persécutions intermittentes. Les Juifs jouèrent aussi un rôle positif, bien que varié suivant l'époque et le lieu, dans tous les domaines de la civilisation à laquelle ils participaient sans pourtant en faire partie, une civilisation dans laquelle ils s'établirent dans tous les pays, tout en s'en tenant à l'écart. Ils furent en quelque sorte un courant fécond et fertilisant. Je laisse la métaphore pour rappeler une belle comparaison que tous doivent connaître. Ils furent "comme un arbre planté près d'un courant d'eau". On peut se demander si le rôle remarquable qu'ils ont joué dans le domaine des arts et des lettres, de la philosophie et des sciences, n'est pas le résultat non seulement de leurs grandes traditions et de leurs dons propres, mais aussi dans une certaine mesure de la vie difficile et particulière qui fut la leur. L'isolement invite à la réflexion et celui qui peut alors s'y livrer doit certes voir plus que ne voient les autres hommes. Or à travers les âges depuis les éminents docteurs de la loi et les prophètes, les Juifs ont toujours exprimé leurs dures épreuves en des termes d'une beauté et d'une clarté étonnantes. Les "tribulations", a dit un auteur juif, "exercer la patience et la patience forge l'expérience". A cause de leurs tribulations, peut-être, les Juifs ont enrichi tous les milieux où ils ont vécu en étrangers.

Un de nos poètes canadiens, un Juif, a exprimé en des strophes émouvantes les sentiments que, tous, nous devons certes éprouver:

Et ce jour-là, sur les parois célestes, Les hosannas cessèrent, les alléluias s'éteignirent, Et la musique trembla sur la harpe devenue silencieuse. Un ange, quittant son orgueil s'éraphique, Pleura; et ses larmes furent si amères et si aiguës, Que là où elles tombèrent les fleurs se desséchèrent et moururent.

Pouvons-nous devant ce crime, associer les notions de souffrance et de dévouement sans adopter ce qui doit paraître une attitude insensible? S'agit-il d'une sorte de crime stérile, d'une sombre tâche qu'il faut recouvrir et oublier, d'un gouffre profond que nous devons franchir sans regarder en bas? On pourrait incliner à dire oui, et à passer, laissant cette intuition dans l'oubli; mais, pourtant, une telle ligne de conduite n'est pas possible. Je crois que cet événement a profondément influé sur la pensée des Gentils. C'est un des facteurs qui expliquent le réveil de notre conception de l'esprit actif du mal dans le monde, et il a contribué, je crois, à l'évolution que nous constatons partout autour de nous, c'est-à-dire à l'abandon de cette morale facile et flasque s'exprimant dans des termes comme ceux-ci: "Soyez bons envers tout le monde et chacun usera de bonté envers vous". Cela a conduit, j'en suis sûr, à une conception nouvelle des niveaux les plus bas et les plus élevés de l'esprit humain, à une nouvelle perception des forces spirituelles.

Les Juifs canadiens

ont souffert, mais...

Au Canada, nous n'avons été témoins d'aucune scène d'horreur, mais nous en avons connu indirectement les répercussions. Les Juifs canadiens ont souffert et les Gentils, chez nous, ont rougi de ce crime. Nous avons parmi nous des amis et des parents de victimes, voire même des victimes. C'est pour nous un point d'honneur de profiter de la paix et de la sécurité relative dont nous jouissons, non pas pour nier nos divergences sur le plan religieux ni pour en faire abstraction, mais pour anéantir complètement cet orgueil, à la fois anti-chrétien et anti-juif, et pour éliminer les qualités qui nuisent aux meilleurs intérêts de nos deux collectivités et qui peuvent troubler nos relations communes. Il nous faut nous unir dans le respect des principes qui sont la gloire de la race juive et sont en même temps, j'ose le dire, dans la plus pure tradition chrétienne, l'amour de l'humanité et le dévouement véritable envers autrui, principes auxquels nous sommes tous liés. Les préceptes de miséricorde et de justice ne manquent pas dans la littérature juive, comme vous le savez.

"Que te demande le Seigneur, ton Dieu, si ce n'est de pratiquer la justice et la miséricorde et de marcher humblement avec ton Dieu?"

Ce noble précepte, nous le connaissons et le révérons tous. Les Chrétiens, par leur profession de

foi, l'ont accepté et s'efforcent, fût-ce imparfaitement, de s'en inspirer. Il est le lien qui nous unit, un lien qui ne fut jamais plus nécessaire qu'à notre époque où les formules toutes faites et les groupements artificiels tendent à supprimer l'individu, à détruire son cœur et sa conscience et à refouler les sentiments les plus vrais et les plus sincères qui sont le fond même de l'humanité.

Conservant et maintenant cette grande tradition d'humanité, les Juifs ont été disséminés dans tous les coins du globe. Ils ont, je le répète, fourni un noble apport aux collectivités où ils se sont établis. Cet apport, notons-le, n'a pas été fourni à titre d'étrangers mais bien à titre de membres de la collectivité. Pourtant, leurs propres traditions et leur volonté de survivre leur ont inspiré une autre fidélité encore plus grande. Par instinct et par nécessité ils ont fusionné les caractéristiques particulières de leur esprit national et en ont fait le trait d'union entre le nationalisme et l'internationalisme. Il semblerait bien, en vérité, que la merveilleuse réalisation, à notre époque, du rêve caressé depuis vingt siècles, c'est-à-dire la création de l'Etat d'Israël, serait de nature à ramener cet étrange nationalisme juif au diapason des nationalismes d'une ère plus récente, mais l'histoire et la géographie interdisent toutes deux cette hypothèse. Bien que

les Juifs n'oublient pas leur passé, bien qu'ils fassent toujours partie intégrante de diverses nations du monde occidental, ils doivent être les plus importants, les premiers internationalistes. La tradition juive en ce qu'elle a de mieux correspond à l'idéal de tous les pays au XXe siècle. Or le siècle présent, qui a vu le Canada parvenir à une puissance et à une prospérité sans précédent et assumer des responsabilités qui dépassent tout ce qui s'est vu jusqu'ici, offre à tous les membres des collectivités juives du pays une excellente occasion de travailler à la cause commune. Les services qu'ils rendront ajouteront encore à la stature du Canada.



Albert Camus déclare...

Q. Cependant, Albert Camus, vous restez un homme de gauche, plus qu'aucun autre conscient des problèmes d'une époque cruelle pour le moins. Comment traduire en actes vos principes tout en sauvegardant la liberté. Ne point se pencher sur cette question donnerait raison à vos détracteurs.

R. Eh bien, essayons de nous pencher... Je ne suis pas un prophète, ni un homme d'Etat. Je suis un écrivain qui défend ce qu'il croit vrai. Et je crois que, justement, une grande partie de nos maux viennent de ce que trop de gens outrepassent les limites de leurs connaissances et de leur science. En fait, le problème qui se pose n'est pas de savoir si nous pouvons épargner la liberté en réalisant ce que nous croyons être juste et vrai; c'est, au contraire, de prendre conscience que nous ne réaliserons pas ce que nous croyons être juste et vrai si nous ne défendons pas la liberté jusqu'au bout. C'est en tout cas là ma position. Elle ne va pas plus loin. Et j'accepte volontiers les accusations d'inefficacité quand je vois ce que donne l'efficacité des autres. Ceci dit, il me semble que sur le plan politique, le syndicalisme libre, l'expérience yougoslave, l'abstention syndicale et l'abstention politique sont les faits positifs de notre époque, sont des choses qui devraient donner à réfléchir.

Q. Saint-Just a dit: "Pas de liberté pour les ennemis de la liberté", et Thierry Maulnier:

"Il n'y a de liberté que dans un pays qui accepte de laisser courir quelques risques à cette liberté". Laquelle de ces deux formules opposées vous paraît la plus juste?

R. J'opterai pour la seconde qui est celle du bon sens et qui, en certaines circonstances, est celle du courage.

vos origines méditerranéennes ne sont pas tout à fait étrangères.

Q. Je voudrais vous demander si vous ne croyez pas que les à l'évolution de votre pensée? Est-il faux de dire que vous vous proposez de poursuivre l'action révolutionnaire sans renoncer à ces vertus méditerranéennes qui sont le sens de la mesure, le respect et le goût de la vie?

R. Ce n'est pas faux, loin de là. Mais vous prononcez des mots dangereux: "Méditerranéenne", "mesure". J'ai pu constater, à leur propos, qu'il y avait dans l'Intelligensia européenne une sorte de véritable intolérance à l'égard de la Grèce et de ses vertus. Alors, soyons charitables, et faisons pour ces vertus ce que Poincaré voulait qu'on fit pour l'Alsace-Lorraine. Pensons-y toujours, n'en parlons jamais!

Q. Certains de vos disciples, si vous me permettez ce terme, ont vu dans "L'Homme Révolté" la fin d'un cycle. Mais j'y vois plutôt l'épanouissement de votre pensée. Quelle est votre opinion?

R. Si j'avais des disciples, je le saurais sans doute. Ceci dit,

permettez-moi de vous citer Baudelaire: "Le propre des disciples est de toujours vouloir conclure". Mais celui qui vit une pensée et qui connaît sa faiblesse ne peut vouloir conclure aussi vite. L'Homme Révolté n'est, selon moi, ni une fin, ni un épanouissement. C'est une étape, la plus dure de celles que j'ai franchies et qui m'a coûté cher à beaucoup de points de vue. Maintenant, il faut continuer.

Q. Il faut continuer. Vous êtes un écrivain engagé, dirons-nous. N'avez-vous jamais été tenté par la création d'une œuvre d'art pur... pour l'art?

R. A vrai dire, les écrivains engagés d'aujourd'hui me paraissent surtout engagés dans le train des équipages. Et, quand à moi, je préfère, les hommes engagés aux écrivains; et ce sont justement ces hommes engagés qui risquent d'être des écrivains libres. De toutes manières, il me semble qu'une certaine sorte de problème se pose aujourd'hui un peu différemment pour des raisons qu'il serait trop long à expliquer ici. Disons seulement que, pour moi, le temps de la critique a cessé et qu'il me semble, à bien des signes, qu'on peut espérer le temps de la création. Et, sur ce point, disons que, oui vraiment, j'attends ce temps de tout mon cœur.

[Interview donnée à la Radiodiffusion Française et retransmise à la "Revue des Arts et des Lettres", sur le réseau français de Radio-Canada].

Beaucoup de bruit pour quelque chose

Un éditeur-libraire devenu du jour au lendemain un auteur à succès a occupé la vedette ces derniers temps à Québec. Mais sous l'avalanche de téléphones et de lettres de félicitations, de télégrammes et de commandes qui lui parviennent de tous les coins de la province, M. Paul Michaud, propriétaire de "L'Institut littéraire du Québec" et auteur de "La page blanche" dans la vie de Georges Hébert" n'a pas perdu la tête; il a gardé tout son sang-froid, ce qui lui a permis de surmonter une "épreuve" où d'autres auraient flanché, sans doute.

Une semaine à peine après la parution de cet ouvrage, le substitut du Procureur de la Couronne et le procureur de la femme Hébert l'ont dénoncé publiquement, affirmant qu'il pouvait constituer un "mépris de cour".

"Ce livre est fait pour soulever l'indignation des lecteurs", s'est exclamé Me Noël Dorion à l'ajournement de l'enquête préliminaire de Mme Hébert devant M. le Juge Gérard Simard, de la Cour des Sessions de la Paix. "Une enquête est commencée et le département du procureur général prendra les mesures qui s'imposent".

De son côté, Me Irénée Simard, avocat de la femme Hébert, a fait à la même occasion la déclaration suivante, reproduite le jour même dans les journaux de Québec: "Un livre m'a été remis hier après-midi. Ce livre est intitulé: 'La page blanche dans la vie de Georges Hébert'. Il y a également eu un journal montréalais, 'L'Autorité', qui lui aussi a écrit quelques articles sur la famille Hébert. J'ai lu quelques pages de ce volume et il fait des commentaires inimaginables sur la

vie de Mme Georges Hébert. Tous savent que la cause de Georges Hébert a été portée en Cour d'Appel et celle de son épouse sera entendue dans un assez bref délai. Ces deux causes sont donc "sub judice", et pour cette raison les commentaires sont, à mon point de vue, un mépris de Cour. Les journaux comme les écrivains, surtout pendant qu'une cause est encore "sub judice", ont bien le droit de rapporter ce qui s'est dit devant la Cour, mais ils n'ont pas le droit et ils ne peuvent, sans causer un très grave préjudice, aller plus loin que ce qui s'est dit devant la Cour".

"Ce mépris de Cour me semble le plus grave que j'aie encore connu", déclare Me Simard. "Je demande que le substitut du procureur général, Me Dorion, fasse les représentations voulues au département du Procureur général pour

que des sanctions soient imposées contre l'auteur du livre, M. Paul Michaud, que la diffusion du livre soit arrêtée et que le journal 'L'Autorité' soit également l'objet de sanctions, s'il y a lieu".

Le lendemain, l'auteur faisait lui aussi une déclaration dans les journaux, dans laquelle il enjoignait les honorables avocats de lire son livre attentivement avant de se prononcer. Quelques jours plus tard, c'était au tour du Juge Simard de faire connaître son avis. Il fut en tous points favorable à l'auteur. "En toute justice pour M. Michaud, dit le juge, je crois qu'une lecture attentive et consciencieuse de 'La page blanche...' atteste de la sincérité de son auteur, de sa bonne foi et de son respect pour la justice".

Entre la menace d'accusation des avocats et la mise au point du Juge

Simard, une semaine environ s'était écoulée. Il n'en fallait pas plus pour mousser les ventes du dernier paru de l'éditeur-libraire-écrivain. En moins de quinze jours, une première édition de 7,000 exemplaires s'était presque complètement volatilisée. Une autre de 3,000 est actuellement sous presse. En un temps record, elle subira probablement le même sort que la première... C'est un succès probablement sans précédent dans ce qu'on est convenu d'appeler "notre histoire littéraire".

Nous croyons que ce livre est né d'une profonde soif de justice, d'un grand mouvement généreux poussé jusqu'à son terme. Aucune trace de jaunisme, de sensationnalisme facile; ceux qui espèrent s'y délecter de détails crus, de situations corées en sont quittes pour leur peine.